



Le Genre comme soutien des activités génératrices de revenus des femmes de l'alimentation de rue à Ouagadougou : étude de cas du projet AGLAE

Marlène Menoux

► To cite this version:

Marlène Menoux. Le Genre comme soutien des activités génératrices de revenus des femmes de l'alimentation de rue à Ouagadougou : étude de cas du projet AGLAE. Science politique. 2011. dumas-00808227

HAL Id: dumas-00808227

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00808227>

Submitted on 5 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

SCIENCES PO GRENOBLE
1030 avenue Centrale – 38040 GRENOBLE
<http://www.sciencespo-grenoble.fr>



Université Pierre Mendès France
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble



Mémoire de fin d'études

**Le Genre comme soutien des activités génératrices de
revenus des femmes de l'alimentation de rue à
Ouagadougou**
Etude de cas du projet AGLAE

MENOUX Marlène

dirigé par
Pierre Micheletti

Grenoble
Année 2010-2011

Travail soumis pour l'obtention du Master Spécialisé « Organisations Internationales,
OIG, ONG »

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble – B.P 48 – 38040 Grenoble cedex 9



Université Pierre Mendès France
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble



Mémoire de fin d'études

**Le Genre comme soutien des activités génératrices de
revenus des femmes de l'alimentation de rue à
Ouagadougou**
Etude de cas du projet AGLAE

MENOUX Marlène

dirigé par
Pierre Micheletti

Grenoble
Année 2010-2011

Travail soumis pour l'obtention du Master Spécialisé « Organisations Internationales,
OIG, ONG »

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble – B.P 48 – 38040 Grenoble cedex 9

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	6
REMERCIEMENTS	8
INTRODUCTION	9
PARTIE I : LE CONCEPT DE GENRE DANS LE CONTEXTE DE SOUTIEN DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DU SECTEUR INFORMEL DE L'ALIMENTATION DE RUE BURKINABE	13
CHAPITRE I. LE CONCEPT DE GENRE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	14
SECTION I : FEMINISATION DE LA PAUVRETE	15
SECTION II : LE « TRIPLE ROLE » DES FEMMES ET L'ABSENCE DE RECONNAISSANCE ET DE VALORISATION DE LEUR TRAVAIL	16
I) <i>Le triple rôle des femmes</i>	16
II) <i>Evaluation et valorisation du travail des femmes</i>	17
SECTION III : GENRE ET DEVELOPPEMENT : L'AVENEMENT D'UNE NOTION SUR LA SCENE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	18
I) <i>Prémices et avènement de l'approche genre et développement</i>	19
II) <i>Les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i>	21
CHAPITRE II. LE CONTEXTE DE GENRE ET DE DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO	22
SECTION I : LE BURKINA FASO ET LE DEVELOPPEMENT.....	22
SECTION II : LE PROFIL GENRE DU BURKINA FASO.....	25
I) <i>Rôle majeur des femmes dans le développement du pays</i>	25
II) <i>De fortes inégalités de genre</i>	26
SECTION III : LA POLITIQUE NATIONALE GENRE DU BURKINA FASO.....	28
CHAPITRE III. L'ALIMENTATION DE RUE DU POINT DE VUE DU GENRE	30
SECTION I : L'ALIMENTATION DE RUE, UN SECTEUR INFORMEL EN PLEINE EXPANSION	30
SECTION II : PROFIL DES ACTEURS ET ACTRICES DU SECTEUR DE L'ALIMENTATION DE RUE.....	31
PARTIE II : LES APPORTS EXOGENES ET EXO-ENDOGENES : LES OUTILS DE GENRE DU FSP AU SERVICE DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DES FEMMES	33
CHAPITRE IV. LA REPRISE DU PROJET D'APPUI AUX ACTRICES DU SECTEUR DE L'ALIMENTATION DE RUE PAR LE FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE : AGLAE.....	34
SECTION I : LE CONSORTIUM 2 AGLAE ET SES OBJECTIFS	34
I) <i>Cadre de référence du programme</i>	34
II) <i>Présentation du programme AGLAE</i>	37
SECTION II : AGLAE AU BURKINA FASO : ASTER-INTERNATIONAL ET SON PARTENARIAT AVEC ASMADE.....	38
I) <i>ASTER-International</i>	38
II) <i>Au Burkina-Faso : ASMADE</i>	40
III) <i>Un riche partenariat</i>	41
SECTION III : AGLAE ET LE PROJET MIS EN ŒUVRE PAR ASMADE A OUAGADOUGOU	45
I) <i>Projet d'appui aux acteurs de l'alimentation de rue dans la ville de Ouagadougou, Burkina Faso : du renforcement du pouvoir économique au pouvoir politique</i>	46
II) <i>Le concept de genre développé dans le projet AGLAE</i>	47
III) <i>Les outils et méthodes mis à dispositions et utilisés dans le cadre du projet</i>	51

**PARTIE III : L'APPROCHE GENDRE SUR LE TERRAIN : APPORTS ENDOGENES DE L'ONG
ASMADE POUR LE SOUTIEN AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DES
FEMMES..... 56**

**CHAPITRE V. UN EMPOWERMENT DES ACTRICES A TRAVERS LEUR ROLE PRODUCTIF : UNE
AUTONOMISATION ORGANISATIONNELLE ET FINANCIERE PAR LE VOLET
RENFORCEMENT DES CAPACITES 57**

SECTION I :	LES FORMATIONS DISPENSEES PAR ASMADE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTRICES ET ACTEURS	57
I)	<i>Les formations en gestion et marketing.....</i>	57
II)	<i>Les formations en leadership et prise de décisions</i>	58
III)	<i>Les formations en hygiène et assainissement.....</i>	59
SECTION II :	LES EFFETS POSITIFS INDUITS DE CES FORMATIONS SUR LES HABITUDES DES ACTEURS ET ACTRICES ET LEURS REPRESENTATIONS DE GENDRE	60
I)	<i>Une professionnalisation des acteurs et actrices formés.....</i>	60
II)	<i>Les retombées positives pour leurs associations et leur entourage.....</i>	61
III)	<i>Une prise de conscience de l'importance de leur rôle pour leur famille et leur entourage, facteur d'amélioration de l'estime de soi.....</i>	61
SECTION III :	LES REMANENCES ET LIMITES DE CES FORMATIONS	63
I)	<i>Persistence des AGR comme simples activités de subsistance.....</i>	63
II)	<i>Limites de genre.....</i>	64

**CHAPITRE VI. UN EMPOWERMENT DES ACTRICES A TRAVERS LEUR ROLE REPRODUCTIF :
LE VOLET GENDRE 66**

SECTION I :	LES ATELIERS SUR LES RESSOURCES TEMPS DES ACTRICES : POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE DE LEURS ROLES.....	67
SECTION II :	VERS UN PARTAGE DU POUVOIR DECISIONNEL AU SEIN DES MENAGES : LES CAUSERIES-DEBATS.....	68

**CHAPITRE VII. UN EMPOWERMENT DES ACTRICES A TRAVERS LEUR ROLE
COMMUNAUTAIRE : LE VOLET PLAIDOYER 69**

SECTION I :	LE PLAIDOYER COMMUNAUTAIRE ET LES CAUSERIES-DEBATS : UNE CONSCIENTISATION DES COMMUNAUTES SUR LE GENDRE.....	70
SECTION II :	LE PLAIDOYER COMMUNAL ET LES SENSIBILISATIONS AUPRES DES MAIRIES : POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE DU CORPS DE METIERS ET DU GENDRE.....	71
SECTION III :	LE PLAIDOYER NATIONAL ET LES JOURNEES SPECIFIQUES GENDRE : VERS UNE RECONNAISSANCE NATIONALE DU CORPS DE METIERS ET DES ENJEUX DE GENDRE POUR LES RESTAURATRICES ET TRANSFORMATRICES DE RUE.....	72
I)	<i>Processus d'organisation des journées spécifiques genre et analyse des apports pour les actrices.....</i>	73
II)	<i>Déroulement de ces journées et de la remise du cahier de doléances et apports pour les actrices.....</i>	76

CONCLUSION..... 81

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE 83

ANNEXES..... 88

Avertissement

Ce travail a été effectué durant le stage à ASTER-International et ASMADE, sous la direction de Marie-Lise Semblat, présidente d'ASTER-International et Juliette Compaoré, secrétaire exécutive d'ASMADE, et de Pierre Micheletti, directeur de mémoire, professeur du master « Organisations internationales, OIG-ONG » à l'IEPG.

The analysis has been undertaken during the internship at ASTER-International under the direction of the intership supervisors Marie-Lise Semblat, president of ASTER-International and Juliette Compaoré, executive secretary of ASMADE and Pierre Micheletti, thesis supervisor, professor for the International Organizations, IGO-NGO” master’s degree, IEPG.

Cette analyse ne représente que l’opinion personnelle de son auteur et ne peut en aucun cas être attribuée à ASTER-International où le stage a eu lieu.

The analysis expresses the personnel opinion of its author and cannot be attributed to the organisation ASTER-International where the internship took place

Résumé

Ce mémoire constitue une analyse à mi-parcours du **projet AGLAE, Approche Genre, Levier de l'Activité Economique**, sur lequel j'ai travaillé au cours de mon stage de fin d'études au sein de l'ONG burkinabé ASMADE, partenaire d'ASTER-International, de mars à juillet 2011.

Le projet AGLAE soutient les acteurs et actrices du **secteur de l'alimentation de rue** à Ouagadougou en utilisant **l'approche genre** comme outil. Ce mémoire entend montrer en quoi l'approche genre est un levier des **activités génératrices de revenus** des femmes et appui à leur **empowerment**. Ainsi, la recherche présente à la fois l'origine et le bien-fondé de l'approche genre comme outil de développement théorique et de terrain, l'intérêt du partenariat mettant en œuvre le projet AGLAE, ainsi que les approches de terrains et les effets concrets qui peuvent être observés pour le public ciblé par le projet. Nous verrons en quoi l'approche genre facilite et favorise les **changements** progressifs dans les **mentalités** et les évolutions de **comportements** des hommes et des femmes ciblés par le projet, améliorant ainsi leurs conditions de vie de façon durable.

Summary

This dissertation presents an analysis of the **AGLAE project**, in which I was involved as an intern in Ouagadougou, at the headquarters of one of ASTER-International partners: the NGO ASMADE, from March to July 2011.

The AGLAE project supports men and women working as **street food providers** in the capital of Burkina Faso, Ouagadougou, using the **gender approach** as an essential tool. This dissertation aims at demonstrating the effectiveness of the gender approach as a support for **women's self-employment and empowerment**. Our research explains the origins and the reasons why the gender approach theory and field work are efficient, the interest of the partnership organizing the AGLAE project implementation, as well as the field work approaches and the effects that can be observed for the beneficiaries of the project in their daily lives.

We show how the project facilitates and enables progressive **change** in the **mentalities and behaviors** of men and women supported by the project, and their daily lives conditions in a sustainable way.

Remerciements

Je tiens à remercier monsieur le Professeur Pierre Micheletti pour m'avoir suivie et conseillée tout au long de ce travail de recherche.

Je souhaite aussi remercier ASTER-International, et tout particulièrement madame la Professeur Marie-Lise Semblat pour m'avoir donné l'opportunité de faire ce stage et m'avoir suivi tout au long de celui-ci.

Je remercie également l'ONG ASMADE et particulièrement Juliette Compaoré, Caroline Wubda, Emilienne Zoungana et Mamadou Belem avec qui j'ai été ravie de travailler au cours de mon stage et sans qui la réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible. Je remercie bien sûr l'ensemble du personnel d'ASMADE pour leur accueil et le temps que j'ai pu passer parmi eux.

Je remercie également tous les acteurs et les actrices accompagnés par AGLAE pour les entretiens et témoignages précieux qu'ils m'ont accordé.

INTRODUCTION

Depuis longtemps intéressée par le développement, et ayant choisi de préparer un Master « Organisations Internationales, OIG-ONG » à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Grenoble, j'ai effectué en 2011 mon stage de fin d'études au sein d'une ONG de développement au Burkina Faso, après avoir eu deux autres expériences dans le développement lors de mes stages précédents, d'abord dans l'ONG marocaine de développement TARGA-Aide en 2008 et à l'UNICEF en République du Congo en 2010. Ces expériences ont confirmé mon intérêt pour le domaine du genre et du développement et approfondi mes connaissances d'une part grâce à mon mémoire de troisième année à l'IEP, intitulé « Genre et développement au Maroc : dynamiques et résistances », d'autre part grâce à mon expérience à l'UNICEF, en participant à l'élaboration de la stratégie nationale d'éducation des filles au Congo.

Mon objectif pour mon stage de fin d'études était cette fois de compléter mes connaissances en la matière, tout en acquérant des compétences de gestion de projet, ayant étudié les outils de gestion de projet (cadre logique...) au cours de mon master, mais sans les avoir encore appliqués concrètement. A terme, les objectifs professionnels que je me suis fixés étant de travailler dans le domaine du développement en tant que chef de projet, il me fallait acquérir une première expérience dans ce domaine de compétences. L'opportunité que j'ai eu grâce à mon stage à ASTER-International, et au sein de l'ONG partenaire burkinabé ASMADE, m'a permis (entre autres) d'apprendre à utiliser les outils de gestion de projet et à mieux cerner tous les enjeux que comporte ce type de poste.

Le fait d'avoir l'occasion de partir quasiment cinq mois sur le terrain au sein de l'ONG partenaire d'ASTER-International, ASMADE, a été aussi un moyen de comprendre tous les enjeux inhérents à un réseau international, lors de la mise en œuvre d'un projet de développement de terrain.

Depuis 2003, l'ONG ASMADE (Association Songui Manegré/Aide au Développement Endogène) s'est orientée vers les femmes restauratrices et transformatrices de rue à travers son Programme « Appui aux restauratrices de rue et transformatrices des produits locaux dans la ville de Ouagadougou ». Ce programme, financé par l'Union Européenne, a permis de soutenir 1500 femmes restauratrices et transformatrices du secteur de l'alimentation de rue de la ville de Ouagadougou.

En 2009, afin de consolider les résultats atteints grâce à ce projet, ASMADE a démarré une seconde initiative en diversifiant les acteurs et actrices investis dans le projet, c'est-à-dire en intégrant des groupes d'hommes dans le public ciblé, en un vaste programme dénommé AGLAE « Approche Genre, Levier de l'Activité Economique ». Ce programme s'inscrit dans le projet d'« Appui aux Acteurs et Actrices du secteur de l'Alimentation de Rue dans la ville de Ouagadougou : Du Renforcement du Pouvoir

Economique au Pouvoir Politique ». Ce programme, financé par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) à travers le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) avec l'appui technique du réseau ASTER-International entend développer des actions de renforcement des capacités, de genre et de plaidoyer.

Aujourd'hui, le projet AGLAE accompagne 60 associations réunies au sein d'un collectif dénommé le Collectif des Associations des Restaurateurs/Restauratrices et Transformateurs/Transformatrices des Produits Locaux (CARTPL). Ce collectif, composé de près de 3000 acteurs et actrices, constitue un pouvoir de négociation auprès des autorités politiques.

Mon rôle en tant que stagiaire a consisté à accompagner la chef du projet AGLAE (Approche Genre, Levier de l'Activité Economique), dans les trois volets du projet, à savoir le volet renforcement de capacités, le volet genre et le volet plaidoyer.

C'est au cours des cinq mois passés sur le terrain que j'ai précisé l'objet de la recherche que je comptais mener pour mon mémoire de fin d'études. Je souhaitais en effet que le thème de mon mémoire me permette de faire un lien entre l'approche genre, utilisée comme outil dans le projet et objet de mon intérêt depuis quelques années déjà, et le projet AGLAE sur lequel j'ai travaillé. Il était important pour moi de pouvoir faire une sorte d'analyse de l'utilisation de l'approche genre au sein d'un projet de développement comme celui-ci.

En quoi l'approche genre est-elle un support pour le développement des activités génératrices de revenus des femmes travaillant dans le secteur informel de l'alimentation de rue à Ouagadougou ? Dans quelle mesure les difficultés rencontrées par les femmes du secteur de la restauration de rue et de la transformation agroalimentaire se voient-elles atténuées par l'application de l'approche genre dans le projet ? En quoi cette approche constitue-t-elle un complément essentiel au développement et surtout à la pérennisation des activités génératrices de revenus des femmes ?

Ce mémoire s'attachera à répondre à ces questions. En ce sens, il m'offre l'opportunité de mener une étude de cas sur le projet AGLAE et constitue une appréciation à mi-parcours (le projet étant dans sa deuxième année de mise en œuvre) des aspects positifs et négatifs du projet dans son application de l'approche genre comme outil de soutien aux activités génératrices de revenus des actrices de l'alimentation de rue à Ouagadougou.

Dans une première partie, nous nous attacherons à définir la notion de genre et développement et à montrer en quoi elle est appropriée dans le contexte burkinabé qui comporte encore de nombreuses inégalités de genre.

Dans une deuxième partie, nous exposerons les outils prônés par le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) et les modalités d'intégration au projet AGLAE.

Enfin, la troisième partie de ce mémoire montrera comment l'approche genre est appliquée dans le contexte du projet sur le terrain par l'ONG ASMADE, et dans quelle mesure ce concept est intégré et approprié par les acteurs et actrices du projet.

Pour ce faire, la démarche de recherche choisie utilise d'une part des travaux scientifiques sur les aspects sociologiques, économiques, juridiques et politiques de la condition des acteurs et actrices burkinabé du secteur de l'alimentation de rue, d'autre part les outils utilisés dans le cadre du projet par les acteurs du développement mettant en œuvre ce projet (Fonds de Solidarité Prioritaire, Consortium 2, ASTER-International, ASMADE). Ces éléments théoriques et l'étude de l'approche utilisée sont complétés par les résultats des entretiens que j'ai pu mener sur le terrain, avec les différentes personnes impliquées dans le projet. En effet, j'ai eu l'opportunité de mener des entretiens avec un échantillon représentatif d'acteurs et d'actrices bénéficiant du projet AGLAE et de leurs conjoints, ainsi qu'avec des personnes chargées de suivre et de coordonner la mise en œuvre du projet au sein d'ASTER-International et d'ASMADE. J'ai également pu échanger avec les autorités politiques touchées par les activités de plaidoyer prévues dans le projet.

Il s'agissait de poser des questions sur les effets des actions mises en œuvre par le projet (formations, séances de sensibilisation, causeries-débats, organisation et tenue des journées de plaidoyer national, Ateliers de Réflexion-Action...) sur les activités génératrices de revenus des acteurs et actrices. Le but était d'étudier ainsi les évolutions qui ont pu se produire et les difficultés de genre qui persistent concernant les relations homme-femme, le partage des tâches et de la prise de décisions au sein du ménage et concernant l'exercice des activités économiques des actrices du secteur, à travers les trois volets d'intervention du projet (genre, plaidoyer et renforcement de capacités). Les trois volets du projet sont mis en œuvre dans une optique de promotion de l'égalité de genre et il s'agira de déterminer quels sont leurs effets réels sur la vie professionnelle et familiale des acteurs et actrices.

L'équipe de projet qui a été interrogée comprend la chef du projet, l'animatrice du projet, le chargé de programmes et la secrétaire exécutive de l'ONG ASMADE. Ces personnes chargées de la gestion du projet AGLAE sur le terrain et de son suivi sont au contact quotidien avec les acteurs et actrices bénéficiant du projet AGLAE et peuvent donc apporter des éléments d'éclairage sur les effets du projet pour ces personnes, mais également confirmer ou infirmer les témoignages obtenus lors des entretiens avec les bénéficiaires. Ils ont l'avantage d'avoir un regard de terrain sur les effets du projet, tout en ayant un œil critique sur celui-ci. Un entretien a également été réalisé avec la présidente du réseau ASTER-International, en tant que responsable du partenariat et de la coordination du projet AGLAE auprès du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Les autorités qui ont été interrogées sont un chef coutumier, des membres du personnel de la mairie de l'arrondissement de Bogodogo et la Directrice de la

Coordination des Associations Féminines du Ministère de la Promotion de la Femme du Burkina Faso.

Les acteurs et actrices auprès desquels les entretiens se sont déroulés devaient être représentatifs des bénéficiaires du projet. Aussi, ai-je tenu à impliquer aussi bien les acteurs et les actrices que leurs conjoints. Il s'agissait d'interroger un échantillon représentatif des président(e)s et membres des bureaux des associations soutenues par le projet, ainsi que des personnes simplement membres de ces associations. J'ai ainsi pu m'entretenir avec neuf personnes (acteurs, actrices ou conjoints).

La représentativité a été évaluée grâce à la méthode de la saturation. Le principe de la saturation désigne « *le phénomène par lequel le chercheur juge que les derniers documents, entrevues ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique. Cette méthode remplit deux fonctions capitales : d'un point de vue opérationnel, elle indique à quel moment le chercheur doit arrêter la collecte des données, lui évitant ainsi un gaspillage inutile de preuves, de temps et d'argent ; d'un point de vue méthodologique, elle permet de généraliser les résultats à l'ensemble de l'univers de travail (population) auquel le groupe analysé appartient¹* ».

Les entretiens ont été de type semi-directif, afin de laisser une relative liberté aux personnes interrogées d'exprimer leur point de vue, tout en centrant leur discours autour des questions posées dans la problématique de recherche.

Les niveaux de scolarisation (voire d'alphabétisation), ainsi que le niveau de connaissance du projet, de responsabilité ou de rôle par rapport au projet étant différents pour les autorités politiques, les acteurs et actrices et l'équipe de projet, il semblait plus pertinent d'élaborer trois questionnaires différents². Les réponses recherchées suivent certes l'objectif d'évaluer les effets du projet et de l'approche genre pour les activités des acteurs et actrices, mais les questions des entretiens sont adaptées aux trois catégories d'interlocuteurs visés.

¹ PIRES A., *Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*, Chicoutimi, Québec, Collection Les Classiques des Sciences Sociales, 1997, 88p.

² Voir les questionnaires d'entretien en annexe

Partie I : Le concept de genre dans le contexte de soutien des activités génératrices de revenus du secteur informel de l'alimentation de rue burkinabé

Afin de pouvoir mieux apprécier les effets de l'utilisation de l'approche genre dans le projet AGLAE, il convient de s'intéresser davantage à la notion de genre et développement. Sur la scène internationale, les grands courants de pensée concernant les femmes et le développement ont beaucoup évolué depuis leur apparition. Cela témoigne d'un souci de plus en plus grand de promouvoir un développement durable qui prenne davantage en compte la nécessaire base d'égalité entre les hommes et les femmes dans leur participation aux programmes de développement. Les organisations internationales et les ONG ont joué un rôle de promotion et de diffusion d'une approche qui prenne de plus en plus en compte le rôle des femmes dans le développement. L'intégration des femmes au développement a été l'une des premières grandes étapes dans ce processus, avant l'avènement de la notion de « genre et développement », aujourd'hui reprise par les acteurs de développement du monde entier.

Il est également important de poser le cadre dans lequel se situe l'objet de cette étude. C'est pourquoi ce chapitre s'intéresse aussi au contexte genre du Burkina Faso, ainsi qu'aux caractéristiques du secteur informel de l'alimentation de rue.

Le premier chapitre de cette partie revient donc sur l'avènement du concept de genre et développement dans la lutte contre la pauvreté, sur le contexte de genre au Burkina Faso, ainsi que sur les spécificités du secteur de l'alimentation de rue.

Chapitre I. Le concept de genre dans la lutte contre la pauvreté

Ce chapitre, en s'intéressant à l'avènement de la notion de genre et développement dans le discours des organisations internationales et des ONG de développement, justifie l'intérêt de ce concept en montrant en quoi il correspond davantage à la réalité de la pauvreté et de l'exclusion, et est donc mieux à même d'atténuer leurs effets pour la population dans son ensemble.

Dans un second temps, le chapitre s'attache à décrire les caractéristiques de genre au Burkina Faso, ainsi que les politiques et programmes mis en œuvre dans ce domaine.

Enfin, le chapitre dépeint le développement important du secteur informel de l'alimentation de rue en Afrique subsaharienne. Le Burkina Faso ne faisant pas exception à la règle, en particulier dans les grandes villes, il est essentiel d'avoir une bonne compréhension de ce secteur et de sa composition, afin de mieux saisir les motivations du projet AGLAE pour le soutien des personnes travaillant dans ce secteur.

C'est à partir de la conférence de Pékin de 1995 que le genre est devenu à la fois un terme de référence et un nouveau concept utilisé par les organisations internationales, les agences de développement et les politiques publiques, repris à la fois par les ONG, les organisations internationales, les gouvernements, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI)³.

Si le genre est aujourd'hui une clé d'entrée incontournable et consensuelle des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté, c'est que les chercheurs en économie ont peu à peu mis à jour le fait que la pauvreté touche davantage les femmes que les hommes.

A la question « les femmes sont elles plus pauvres que les hommes ? », l'approche selon la perspective de la « pauvreté humaine » et des capacités permet de répondre et de montrer que les femmes sont effectivement plus vulnérables et plus pauvres dans la plupart des sociétés, et dans la plupart des dimensions constituées par les différentes « capacités » comme l'éducation et la santé.

³ SEMBLAT Marie-Lise, *Le genre, un féminisme politiquement correct ou un outil de transformation sociale?*, in *Genre et développement, les acteurs et actrices des droits des femmes et de la solidarité internationale se rencontrent et échangent sur leurs pratiques*, l'Harmattan, CRDTM, 2008, 268p, pp. 159

Section I : Féminisation de la pauvreté

Le concept de « pauvreté humaine » permet d'éclairer la relation entre le genre et la pauvreté. Le ménage reste une unité très importante pour l'analyse de la pauvreté, mais il est décomposé pour permettre d'évaluer la pauvreté et le bien-être relatif de chacun de ses membres. Cette approche met en évidence les inégalités entre les hommes et les femmes concernant la privation d'éducation de base, d'accès aux soins, l'espérance de vie, ainsi que les contraintes sociales pesant sur les femmes, que ce soit dans le cadre, mais aussi hors du cadre du ménage, les contraintes sur les castes les plus basses, les minorités...

On peut souligner ici le travail (très innovant à l'époque) sur la pauvreté des femmes dans le Tiers-Monde mené, dès le début des années 1980, sous la direction de Mayra Buvinic, Margaret A. Lycette et William Paul McGee⁴. On leur doit les premières études de cas et les premières analyses fines et complètes sur les causes de la pauvreté des femmes, et plus particulièrement des femmes chefs de famille, qui ont permis l'élaboration du concept de féminisation de la pauvreté.

Les femmes et les filles, on l'a dit, sont très souvent pénalisées dans l'allocation des ressources à l'intérieur des ménages à cause du système patriarcal. Il est plus difficile pour elles de transformer leurs « capacités⁵ » en revenus ou en bien-être. Dans toutes les cultures et quel que soit le niveau de développement, les femmes assument le travail non rémunéré de reproduction et de soins. Partout, leur temps total d'activités payées et non payées est plus important que celui des hommes (PNUD 1997⁶).

Toujours selon le PNUD (1995⁷), les femmes représentent plus de 60% des agricultrices dans la plupart des pays africains et contribuent à plus de 80% de la production alimentaire totale. Bien que ces faits soient aujourd'hui largement reconnus, elles reçoivent moins de 10% des crédits accordés aux petits agriculteurs et 1% des crédits accordés à l'ensemble du secteur agricole.

En moyenne, les femmes travaillent plus, ont moins de revenus, moins de contrôle sur leurs revenus, de grandes difficultés d'accès aux crédits et à la formation ; elles travaillent le plus souvent dans le secteur informel, ces activités leur permettant de combiner leur travail payé et celui non payé de reproduction. Cependant, secteur

⁴ BUVINIC M., LYCETTE M., MCGEE P., *Women and poverty in the third world*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1983, 329p.

⁵ L'approche des capacités a été proposée par Amartya Sen. Les capacités recouvrent non seulement les possibilités individuelles de base telles que s'alimenter ou être en bonne santé, mais aussi des possibilités sociales plus complexes, telles que faire partie intégrante de la collectivité ou maintenir une bonne estime de soi.

⁶ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1997

⁷ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1995

informel signifie aussi absence de protection sociale, d'assurance maladie et de droit à la retraite. Les normes sociales peuvent les empêcher de prendre un travail payé, ou les contraindre à une mobilité réduite ; par ailleurs, les conséquences des guerres font que femmes et enfants constituent la grande majorité des réfugiés. Enfin, les violences envers les femmes sont une réalité dont on mesure de plus en plus l'ampleur à l'échelle mondiale.

Pour toutes ces raisons, les femmes voient leurs « capacités » restreintes, et elles sont à la fois plus pauvres et plus vulnérables à la pauvreté chronique.

Section II : Le « triple rôle » des femmes et l'absence de reconnaissance et de valorisation de leur travail

Dans les années 1970-80, Esther Boserup⁸ met en avant les deux lacunes que sont le manque ou l'absence même de reconnaissance du travail non rémunéré des femmes, ainsi que la sous-évaluation du travail rémunéré que les femmes effectuent en dehors du secteur formel. C'est cette chercheuse qui va mettre en avant l'importance de la prise en compte du « triple rôle » des femmes par les acteurs du développement.

I) Le triple rôle des femmes

« Dans la plupart des familles à faibles revenus, le travail des femmes ne se borne pas à celui de la reproduction (grossesse et éducation des enfants) nécessaire pour garantir l'entretien et la reproduction de la force de travail, c'est aussi un travail productif, souvent source secondaire de revenus⁹ ». Dans les zones rurales, il s'agit principalement des travaux agricoles, alors qu'en ville les femmes travaillent souvent dans le secteur informel à la maison (travaux de sous-traitance ou à la pièce) ou dans le voisinage. De plus, les femmes sont impliquées dans des travaux de gestion communautaire au sein de la communauté locale en milieu urbain ou rural. Ce sont les femmes qui souffrent le plus des déficiences d'accès aux services essentiels de base et qui sont obligées de s'organiser pour gérer des ressources limitées et assurer la survie de leur famille. Lorsqu'il y a un conflit ouvert entre les organisations communautaires et les autorités locales et qu'il faut exercer une pression directe sur l'Etat ou sur les ONG en vue d'obtenir des fonds, ce sont les femmes, à travers leur rôle d'épouse et de mère, qui se battent pour gérer leur

⁸ BOSERUP E., *La femme face au développement économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 315p.

⁹ MOSER Caroline, *Planification selon le genre dans le Tiers Monde : comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre*, in BISILLIAT Jeanne et VERSCHUUR Christine (dir.), *Le genre, un outil nécessaire, introduction à une problématique*, AFED Paris, EFI Genève, l'Harmattan, 2000, 263p., p. 134.

quartier. En accomplissant ce troisième rôle, elles acceptent implicitement la division sexuelle des tâches et la nature de leur subordination définie par le genre.

Dans la plupart des sociétés des pays en développement, le stéréotype de l'homme soutien de famille (c'est-à-dire de l'homme travailleur productif) prédomine, même lorsqu'il ne correspond pas à la réalité. Les hommes se considèrent comme ceux qui rapportent l'essentiel de l'argent du ménage. Il en est ainsi même lorsque le chômage masculin est important et que le travail productif des femmes fournit véritablement une grande partie des revenus. De plus, les hommes n'ont généralement pas de rôle reproductif défini, même s'il leur arrive de jouer avec leurs enfants ou d'aider leur femme dans les travaux domestiques.

Les hommes s'occupent aussi des activités communautaires, mais différemment des femmes, reflétant une autre division sexuelle des tâches. « *La division spatiale entre le monde public des hommes et le monde privé des femmes (le voisinage étant considéré comme une extension de la sphère domestique) implique que les hommes et les femmes entreprennent des travaux communautaires différents*¹⁰ ». Alors que les femmes exercent un rôle de gestion communautaire reposant sur la fourniture des biens de consommation collectifs, les hommes jouent un rôle communautaire de dirigeants, dans lequel ils s'organisent au niveau politique formel ou informel. Dans les organisations où ces deux activités se chevauchent, les femmes forment généralement le groupe des volontaires, alors que les hommes se retrouvent aux postes de commandement et sont payés en fonction de leurs capacités.

Le fait que les femmes et les hommes exercent des rôles différents a des conséquences importantes pour les décideurs. En ne reconnaissant pas le triple rôle des femmes, on ignore que les femmes, contrairement aux hommes, sont sérieusement handicapées par l'obligation d'avoir à gérer simultanément les rôles de reproduction, de production et de gestion communautaire.

De plus, en vertu de sa valeur d'échange, seul le travail productif est reconnu comme travail. Le travail reproductif et de gestion communautaire, étant considéré comme naturel et non productif, n'a pas de valeur. Les conséquences sont sérieuses pour les femmes, car la majeure partie de leur travail demeure invisible et n'arrive pas à être reconnu par les hommes de leurs communautés ou par les planificateurs politiques.

II) Evaluation et valorisation du travail des femmes

Selon le rapport mondial sur le développement humain de 1995 du PNUD¹¹, les femmes travaillent davantage que les hommes dans la quasi-totalité des pays. Elles supportent en moyenne 53% de la charge de travail dans les pays en développement. Plus des trois quarts du travail masculin concernent des activités répertoriées dans le système de comptabilité national. Ainsi, les hommes se taillent la part du lion en matière de revenus

¹⁰ Op. Cit p. 135.

et de reconnaissance sociale au titre de leur contribution à l'activité économique, alors que le travail des femmes n'est généralement ni rémunéré, ni reconnu, ni valorisé.

La plupart des études sur l'emploi du temps considèrent les activités humaines comme des tâches individuelles effectuées les unes après les autres. En réalité, de nombreuses activités, notamment les tâches ménagères, sont effectuées simultanément, et ce particulièrement lorsque le travail s'effectue dans la sphère domestique. Les femmes, surtout, ont développé une faculté à jongler entre plusieurs tâches au même moment. Il est donc difficile de distinguer les activités productives effectuées en dehors du foyer des tâches ménagères. La production non marchande et l'apport de travail sont donc sous-estimés.

Compte-tenu du temps limité dont disposent les femmes par rapport aux nombreuses tâches domestiques (rôle de reproduction) qui leur incombent chaque jour, celles-ci ont tendance à augmenter la cadence de travail. C'est particulièrement vrai chez les femmes pauvres, qui n'ont pas les moyens de se doter d'appareils ménagers, ou d'embaucher une personne qui les aiderait dans les travaux domestiques. Ces femmes tendent à produire davantage de biens elles-mêmes plutôt que de les acheter. Elles prennent du travail à domicile pour s'occuper de leur foyer en même temps, ou elles travaillent dans le secteur informel, dans les rues comme marchandes ambulantes, ce qui leur permet de s'occuper en même temps de leurs enfants. Les heures consacrées aux loisirs et même au sommeil sont rares, comme en témoignent de nombreuses femmes restauratrices de rue du projet AGLAE, qui ne dorment que 4 à 5 heures par nuit pour pouvoir combiner la gestion de leurs activités génératrices de revenus, du foyer et les soins à leur famille¹².

Section III : Genre et Développement : l'avènement d'une notion sur la scène du développement international

Pendant des années, la planification pour le développement avait omis de reconnaître pleinement, ou systématiquement, la contribution des femmes au processus de développement et les effets de ce processus pour les femmes. Cet échec a limité les efforts et les résultats du développement. La croissance économique, l'efficacité des projets et la justice sociale demandaient une nouvelle approche du développement pour inclure systématiquement les femmes.

Dans son étude riche et novatrice des années 1970¹³, Esther Boserup dénonçait clairement cette omission : « *dans la production toujours plus importante sur le*

¹¹ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1995, Paris, Economica

¹² Entretiens informels réalisés en mars-avril-mai-juin 2011.

¹³ BOSERUP E., *La femme face au développement économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 315p.

développement économique, les réflexions sur les problèmes particuliers des femmes sont rares et de moindre valeur ».

Les problèmes relatifs à l'intégration des femmes au développement dans le processus de développement ont progressivement pénétré les programmes des agences internationales et nationales de développement.

I) Prémices et avènement de l'approche genre et développement

Jusqu'en 1975, le discours international sur le développement n'était pas marqué par une mise en perspective de la question féminine. Cependant, les acteurs se rendaient déjà compte des représentations concernant la place respective des hommes et des femmes dans le développement.

La Commission de la Condition Féminine créée à l'intérieur de la Commission des Droits de l'Homme en 1946 est le premier acte marquant de l'internationalisation de la question des femmes. Cependant, jusqu'à la fin des années 1960, on envisage le développement majoritairement sous la forme de grands travaux et de projets d'aménagement qui laissent de côté la sociologie et en particulier les rapports de genre. Les femmes ne sont considérées en général que dans leur rôle social de reproduction et comme mères qui élèvent leurs enfants. Elles font donc l'objet de programmes de soins et de nutrition infantiles, de projets d'hygiène ou de planification familiale¹⁴.

Le discours de développement connaît un tournant à partir de la conférence de Nairobi sur les femmes en 1975. C'est à partir de ce moment que la notion d'égalité homme-femme fait son entrée à l'ONU. Le discours sur la place des femmes dans le développement va beaucoup évoluer jusqu'à aujourd'hui.

C'est particulièrement depuis 1995, que la notion de « genre » et les approches qui se rapportent aux femmes se sont banalisées dans les institutions internationales œuvrant pour le développement et dans leurs discours, ce qui a fortement joué comme élément amplificateur de la montée en puissance de la question des femmes depuis une vingtaine d'années, tant dans les positions du gouvernement que dans celles des associations pour les droits des femmes puis plus généralement dans les approches des ONG de développement locales et internationales.

La notion de « genre » selon le PNUD, désigne *la construction socioculturelle des rôles féminins et masculins et des relations entre les femmes et les hommes. Les rôles féminins et masculins se rapportent aux activités attribuées aux femmes et aux hommes dans la société et à la position que les femmes et les hommes y occupent respectivement. Ces*

¹⁴ DAMAMME Aurélie, *Le genre à l'épreuve du développement au Maroc, discours et pratiques concernant la place des femmes dans les projets*, Orléans, Université d'Orléans (thèse de doctorat), 2005, 459p., p.171.

*rôles découlent des forces telles que la culture, la tradition, la religion, les conditions économiques, la politique et les besoins. Ils permettent de déterminer l'accès aux opportunités et aux ressources et imposent des attentes et des limites aussi bien aux femmes qu'aux hommes*¹⁵.

Ainsi les rôles de genre sont les rôles assignés aux hommes et aux femmes dans les différentes sphères de la société. C'est dans le cadre de cette division des rôles que les hommes et les femmes assurent des activités spécifiques et en viennent à intérioriser le lien entre ces activités et le sexe des individus et à voir cette division des rôles comme normale et naturelle.

Le terme « genre » n'est en aucun cas un nouveau terme à la mode pour dire « femmes ». En effet, il désigne les interactions sociales entre hommes et femmes et ne se réduit ni à la parité ni à la mixité, même si ces deux outils peuvent être utilisés et intégrés dans une stratégie de genre.

L'approche « genre et développement », selon la définition du PNUD, *cherche à modifier les rapports inégaux entre hommes et femmes en remettant en question le processus de développement. Le but est donc bien un développement équitable et durable où hommes et femmes se partagent la prise de décision et le pouvoir. La stratégie est de mettre en œuvre des projets qui, tout en prenant des mesures pour améliorer la condition des femmes et des hommes, visent les intérêts à plus long terme des hommes et des femmes*¹⁶.

On peut définir l'approche genre et développement comme une approche qui cherche à assurer une égale répartition des possibilités, des ressources et des bénéfices entre les différentes couches de la population visée par une intervention de développement.

En utilisant cette approche, les personnes organisant les projets de développement peuvent identifier plus facilement les différences entre les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes. Ces informations servent donc à améliorer l'efficacité des politiques, des programmes et des projets.

Cette approche considère le fait que les dynamiques sociales sont imprégnées des différences sociales basées sur le sexe. Cela n'est donc pas irréversible et peut être transformé au cours du temps si on y impulse une dynamique d'équité et d'égalité. Ainsi le « genre et développement » vise bien à promouvoir un développement décidé et orienté par les femmes et les hommes en tant que parties prenantes conscientes et responsables dans les dynamiques sociales, politiques et économiques de leur société. Il

¹⁵ ONU, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT MAROC, *Manuel d'intégration systématique de l'approche genre*, Rabat, 2006, 98p., p.12.

¹⁶ ONU, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT MAROC, *Manuel d'intégration systématique de l'approche genre*, Rabat, 2006, 98p., p.9.

s'agit bien de modifier les rapports inégaux entre hommes et femmes en remettant en question le processus de développement. Les cibles sont donc à la fois les hommes et les femmes, contrairement aux méthodes employées par l'Intégration des Femmes au Développement. Le but est clairement d'atteindre un partage plus équitable de la prise de décision et du pouvoir entre hommes et femmes.

II) Les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Depuis les années 1990, tous les grands organismes internationaux et bilatéraux de développement considèrent la lutte contre la pauvreté comme un objectif fondamental devant orienter l'ensemble de leur action. La réduction de la pauvreté constitue également le but et le moteur de la coopération pour le développement. C'est ainsi que sont nés les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui ont été adoptés lors du Sommet du Millénaire pour le Développement des Nations Unies de l'an 2000. Les pays développés comme les pays en développement y adhèrent. Ces objectifs se rapportent principalement à l'insuffisance de revenus, au développement humain, au maintien d'un environnement durable, à l'instauration d'un partenariat mondial et, grande première, à l'égalité des genres.

L'objectif 3 vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le but fixé était d'« éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ». La réduction des inégalités entre les sexes devient ainsi un objectif spécifique et traité en tant que tel.

Par ailleurs, il faut souligner que l'égalité de genre est un objectif implicitement intégré dans tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement, comme moyen de réduire la pauvreté et de favoriser le développement humain.

Après ce retour sur l'avènement de l'approche genre et développement sur la scène internationale et dans le domaine du développement international, le chapitre II s'intéresse au niveau de développement du Burkina Faso, de façon générale et en fonction du genre.

Chapitre II. Le contexte de genre et de développement au Burkina Faso

Ce chapitre s'intéresse au développement du Burkina Faso, et en particulier aux caractéristiques de genre en matière de développement, ainsi qu'aux politiques publiques et aux actions qui ont pu être mises en place pour promouvoir l'égalité de genre dans le processus de lutte contre la pauvreté et de développement du pays.

Section I : Le Burkina Faso et le développement

Le Burkina Faso est aujourd'hui un des pays les plus pauvres de la planète. En 2009, il a été classé au 175^{ème} rang sur 177 dans le classement des pays les plus pauvres du monde du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)¹⁷. Cette enquête estimait que 46,4% de la population burkinabè vit en-dessous du seuil de pauvreté. Cette pauvreté peut être expliquée, d'une part, par la forte croissance démographique et, d'autre part, par l'aridité problématique des sols.

La croissance de son produit intérieur brut (PIB) est en augmentation constante, passant de 1,6% en 2001 à 6,4% en 2006. Le PIB de 2007 s'élevait à 7 136 milliards de dollars US pour un PIB par habitant d'environ 483\$ US. Au cours de ses dix dernières années, le Burkina Faso a connu un faible taux de croissance réelle de son PIB d'environ 5,5%. Ceci conjugué avec son fort taux de pauvreté, le pays a été éligible aux PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) en 2000. Par ailleurs, lors du sommet du G8 de 2005, le Burkina Faso a bénéficié de l'annulation de sa dette.

Le secteur primaire est le moteur essentiel de l'économie. Plus de 85% de la population active y est occupée. Il s'agit surtout d'élevage qui contribue pour environ 15,3% aux exportations (en priorité les cuirs et les peaux, puis la viande). De type extensif, il est pratiqué sur l'ensemble du territoire mais il varie d'une région à une autre. Le cheptel est composé d'environ 27 millions de têtes de bétail et on décompte également plus de 30 millions de volailles. Cependant, la productivité de l'élevage demeure faible à cause de la pauvreté alimentaire du fourrage.

La surface cultivée comprend environ 41 050 km² des 274 200 km² du territoire burkinabé. Les principales cultures sont le mil, le sorgho, l'arachide, le maïs et le riz. Ces dernières représentent 85% des terres cultivées. Ces produits constituent la base de l'alimentation du pays. De plus, le Burkina Faso est également le premier producteur africain de haricots verts. Autour des grandes villes, des jardins de cultures maraîchères

ont été aménagés et les marchés regorgent de leurs légumes et de fruits. Ces produits poussent en toute saison mais leur production décroît l'hiver pendant lequel les agriculteurs se consacrent davantage aux cultures vivrières. La période de maturité de ces produits se situe entre les mois de décembre et de février où les récoltes dépassent souvent la consommation, entraînant une chute des prix.

Au Sud du Burkina Faso, les agriculteurs cultivent l'igname et le manioc. Dans la région de Banfora (au Sud-Ouest du pays), la culture de la canne à sucre occupe d'immenses superficies et il s'y trouve un des plus grands complexes industriels du pays : la SNSOSUCO, raffinerie et usine de conditionnement qui produit plus de 25 000 tonnes de sucre par an.

Le Burkina Faso est mondialement réputé pour son beurre de karité. Ce produit est l'œuvre de la patience et de l'ardeur des femmes burkinabè. C'est un des ingrédients de base de la cuisine locale et il est également apprécié en tant que cosmétique pour la peau et les cheveux. L'amande de karité représente une ressource conséquente pour le pays puisque seulement 10% de la production sont transformés sur place pour la consommation locale, le reste étant exporté. Depuis quelques années, on assiste au développement de la culture du coton. Le coton, également appelé « or blanc », a vu sa culture, jusque-là pratiquée exclusivement dans le Nord-Ouest du pays, s'étendre sur plusieurs autres zones de développement récemment créées par le gouvernement. En effet, la production est passée de 70 000 tonnes en 1994 à 204 500 tonnes en 2004. Le Burkina Faso est ainsi devenu le premier producteur africain de coton. Cultivé surtout dans l'Ouest du pays, cette plante épuise rapidement le sol qui doit être laissé au repos après trois ou quatre récoltes. De plus, le marché du coton n'est pas au beau fixe et le cours du coton chute régulièrement d'année en année. Le prix du kilogramme de coton graine est passé de 210 FCFA en 2004 à 145 FCFA en 2007. Par ailleurs, la concurrence du coton américain subventionné influe négativement sur la commercialisation de sa production.

Outre le secteur primaire, moteur essentiel de l'économie (40% du PIB), le secteur informel n'est pas à négliger. En échappant à la fiscalité, il représente un important manque à gagner pour l'Etat burkinabè. En plus des artisans, les personnes actives dans ce domaine sont surtout des commerçants et le personnel des petites entreprises familiales. Les femmes s'occupent majoritairement de la vente des denrées vivrières tandis que les hommes se tournent vers le secteur de la mécanique, par exemple.

Le principal employeur demeure le secteur privé qui à lui seul emploie près de 95,7% de la population active occupée. Il est à noter cependant que le secteur privé est dominé par des entreprises individuelles qui occupent près de 91,6% de la population occupée.

La place importante prise par l'artisanat ces dernières années a conduit le gouvernement à promouvoir ce secteur de façon formelle, entre autres par l'organisation de manifestations telles que le SIAO (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou).

A l'inverse de la seconde ville du pays, Bobo-Dioulasso, la capitale Ouagadougou ne se situe pas dans une riche région agricole et a dû, de fait, construire son industrie. Aujourd'hui, Ouagadougou est devenue le plus grand centre du pays regroupant environ deux tiers des industries dans tous les domaines. Il s'y trouve de nombreuses fabriques de produits agroalimentaires ainsi qu'une brasserie.

Pays enclavé, le Burkina Faso est frontalier avec le Mali au Nord et à l'Ouest, la Côte d'Ivoire au Sud-ouest, le Niger au Nord-est et à l'Est, le Bénin au Sud-est, le Ghana et le Togo au Sud.



Cet Etat ne dispose donc d'aucun accès à la mer. De par cette situation, le Burkina Faso a subi de plein fouet la crise ivoirienne et son économie s'en est trouvée grandement fragilisée. En effet, Abidjan était jusque-là le port de transit de ses marchandises destinées à être exportées. Le Burkina Faso a alors dû faire transiter ses marchandises par le Bénin, trajet plus onéreux engendrant une hausse des coûts se répercutant sur les profits des entreprises burkinabè.

Selon le dernier recensement de 2010, l'Etat du Burkina Faso est peuplé de 16 241 811 habitants. La répartition classique entre les différentes tranches d'âge de la population était la suivante : le groupe des 0-14 ans représentait 47,5% de la population, celui des 15-64 ans 49,59% et celui des 65 ans et plus, 2,91%.

En 2009, l'espérance de vie pour un homme était de 51,04 ans et celle de la femme de 54,91 ans. Le taux de croissance de la population s'élevait à 2,68 % en 2001.

La pyramide des âges de la population du Burkina Faso est la caractéristique d'une population ayant un niveau de fécondité et de mortalité élevé. La population résidente du Burkina Faso se caractérise par sa jeunesse qui se manifeste à travers la pyramide des âges par une base très large qui se rétrécit rapidement vers le sommet.

On constate une relative stabilité du taux d'urbanisation (proportion de la population urbaine) avec 17,5% en 2007 et 17,3% en 2005.

Il ressort par ailleurs que 60,4% des individus vivent mariés : ceux vivant en monogamie constituent 38,2% de la population en âge de se marier tandis que les polygames représentent 22,2%. Les célibataires sont aux environs de 33,6%.

L'état matrimonial par sexe montre qu'au niveau des hommes, 43% sont des célibataires, 54,5% sont mariés (dont 39,3% monogames et 15,2% polygames). L'état matrimonial au niveau des femmes présente des spécificités : seulement 25% des femmes sont célibataires alors que 66,7% sont mariées (37,2% monogames et 28,6% polygames). L'âge moyen pour le mariage est de 17,7 ans pour les femmes et de 25,5 ans pour les hommes.

Une fois ce tableau dressé sur la situation économique et sociale du pays, il est intéressant de se pencher sur les éléments de genre qui caractérisent le pays, afin de mieux cerner le contexte national de mise en œuvre du projet AGLAE.

Section II : Le profil genre du Burkina Faso

Il est important, pour comprendre la nécessité de l'utilisation de l'approche genre dans le projet AGLAE, de mieux saisir les caractéristiques de genre au Burkina Faso.

I) Rôle majeur des femmes dans le développement du pays

Au Burkina Faso, les femmes représentent 52% de la population selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain (2002) et assurent plus de 60% de la production agricole nationale selon les estimations du Ministère de l'Economie et des Finances burkinabé (1998). Leur importance en terme numérique et leur poids dans la production en font des actrices privilégiées dans la lutte pour le développement. Pourtant tous ces efforts quotidiens n'ont pas une assez forte incidence sur leur niveau de vie et elles constituent 51,7% des groupes extrêmement pauvres.

En milieu rural comme en milieu urbain, les femmes jouent un rôle important dans la production des biens du pays. Le secteur agricole occupe 83 % des femmes actives en saison pluvieuse, alors qu'elles ne créent que 4,7 % de leurs revenus des activités

agricoles contre 32,4 % pour les hommes. Les activités non agricoles, qui recouvrent principalement le commerce et l'artisanat, classées dans le secteur informel procurent aux femmes 28,5 % de leurs revenus.

II) De fortes inégalités de genre

Les rôles de genre font partie intégrante de l'identité et de l'appartenance sociale et culturelle. Les rôles de production et de reproduction sont associés à un ensemble de conduites particulières et de normes et valeurs sociales. Les rôles des femmes dans la société burkinabè ont connu beaucoup de mutations aussi bien dans le temps que dans l'espace. L'organisation sociale traditionnelle étant à prédominance patriarcale et gérontocratique, sous l'influence des pesanteurs socioculturelles (coutumes, religions, interdits), les femmes occupent une place secondaire dans la société et sont victimes de discriminations et d'injustices sociales comme l'excision, le lévirat ou le mariage forcé.

Si les femmes sont actives dans tous les domaines d'activités, c'est seulement au niveau de la reproduction sociale et de l'établissement de relations sociales que leur rôle est reconnu. Le travail productif qu'elles abattent n'est pas reconnu ni valorisé même si comparativement aux hommes, leur contribution au PIB est plus importante (56,4 % contre 43,6 % pour les hommes).

Les femmes et les hommes jouent des rôles importants dans la reproduction. Cependant, les femmes sont les principales impliquées dans l'entretien de la famille, l'éducation des enfants, l'alimentation et les soins des enfants dans les différentes spécificités socioculturelles. Au Burkina Faso, les hommes dépensent seulement 8 % de leurs revenus en nourriture. En revanche, les femmes dépenseraient 84 % de leurs revenus pour les repas et pour les besoins de base de la famille. Les hommes participent très peu aux tâches domestiques. En milieu rural, ils aident les femmes dans les corvées d'eau et le ramassage du bois lorsque la famille dispose d'équipements de transports modernes notamment la bicyclette ou la charrette.

En milieu urbain avec les technologies modernes, les hommes dans les ménages mononucléaires s'impliquent de plus en plus dans les activités domestiques en appui aux femmes.

Les femmes sont fortement impliquées dans l'établissement et le renforcement des relations sociales (les baptêmes, funérailles, organisation des mariages, visites aux parents et aux malades).

Dans la majorité des milieux socioculturels du Burkina Faso, à partir d'un âge avancé, elles jouent au sein de la communauté des rôles de conseillères, de médiatrices dans la conclusion des alliances matrimoniales et la résolution des conflits familiaux. Cependant ces apports ne sont pas toujours reconnus comme un vrai travail malgré le temps, l'énergie et les ressources financières qu'elles y investissent.

Chez les Mossi, mais aussi dans beaucoup d'autres communautés présentes au Burkina Faso, l'autorité et la responsabilité de la famille et de la communauté sont

détenues par les hommes. L'époux est considéré comme le chef de famille et détient le pouvoir de décision concernant l'organisation du foyer¹⁸. Du fait de leur statut social de subordination, les femmes ont un accès limité aux services sociaux de base comme la santé, l'éducation, la formation, l'information et le temps.

Le coût social du surcroît de travail des femmes est sa répercussion sur leur état de santé. Une bonne partie des revenus de la femme sont investis dans l'accès aux soins de la famille notamment des enfants.

Bien que d'énormes efforts aient été fournis pour améliorer l'accès des femmes aux services de l'éducation, le taux de scolarisation des filles est faible, avec des inégalités d'accès à la scolarisation des filles qui varie selon les zones géographiques et le niveau de vie des familles. Dans le domaine de l'alphabétisation, on assiste au même phénomène où très peu de personnes sont alphabétisées et surtout les femmes. Certaines associations de femmes ont développé des cours d'alphabétisation au profit de leurs membres et d'autres femmes de leurs localités.

Plusieurs organismes de crédit interviennent dans l'octroi de crédit mais la plupart d'entre eux ne sont pas accessibles aux femmes, les modalités d'octroi de crédit étant conditionnées par des garanties dont les femmes ne disposent généralement pas. Elles ne possèdent pas de biens pouvant servir de garanties pour l'acquisition de prêts auprès de ces institutions bancaires.

Cependant, il existe des institutions de crédits spécifiques pour les femmes comme le FAARF (Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes) et certaines ONG. Mais le plus souvent ce sont de petits crédits qui ne permettent pas aux femmes de réaliser des activités nécessitant de gros investissements.

Dans le cadre des stratégies de survie qu'elles développent, elles exercent plusieurs activités de façon concomitante. Elles se regroupent pour exécuter certaines activités en vue d'économiser le temps. La polygamie peut être vue alors comme une stratégie de partage des travaux domestiques et de certaines responsabilités conjugales. Une autre stratégie utilisée par les femmes est l'implication précoce des petites filles dans les activités domestiques (corvée d'eau, garde des enfants)¹⁹.

Depuis des décennies, plusieurs approches ont été expérimentées en vue de réduire les disparités entre les hommes et les femmes, mais les résultats restent mitigés. Le fossé entre la femme et l'homme est encore grand. La faillite de ces approches a conduit le Burkina Faso à donner, dans sa lettre d'intention de Politique de Développement Humain Durable (1995-2005), une nouvelle orientation de sa politique de développement en la centrant désormais sur le concept de sécurité humaine.

L'engagement de l'Etat en faveur de la promotion féminine s'est matérialisé depuis 1997 par la création d'un Ministère de la Promotion de la Femme (MPF). Ce ministère est

¹⁸ SAUSSEY Magalie, *Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production du beurre de karité au Burkina Faso*, in *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, GUERIN I., HERSENT M., FRAISSE L., Paris, IRD/ERES, 2011, 379p, pp. 116

¹⁹ OUOBA R., TANI M., TOURE Z., *Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso*, Ouagadougou, 2003, 105p.

chargé de coordonner et d'impulser des actions en faveurs de la femme et ce, en relation avec les autres départements ministériels.

En mai 2000, le Burkina Faso a adopté le « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté » (CSLP) qui présente les priorités du pays en matière de développement durable pour la décennie en cours. L'objectif visé par le CSLP est de favoriser une croissance économique équitable de l'ordre de 7 à 8% pour une croissance du PIB/tête d'environ 5% pendant la période 2000-2004. Si dans ses principes directeurs, le CSLP se veut un instrument de réduction de la pauvreté et des disparités, dans le contenu, la problématique du genre n'a pas suffisamment été prise en compte.

Si les résultats et les impacts de toutes ces actions restaient encore faibles et insuffisants, il était à espérer que la situation s'améliore au vu de l'adoption en 2009 de la politique nationale genre du Burkina Faso.

Section III : La politique nationale genre du Burkina Faso

Depuis 2009, le Burkina Faso dispose d'une Politique Nationale Genre (PNG). Elle est le résultat d'une large consultation nationale et régionale.

L'objectif général est de « *promouvoir un développement participatif et équitable des hommes et des femmes en leur assurant un accès et un contrôle égal et équitable aux ressources et aux sphères de décision, dans le respect de leurs droits fondamentaux*²⁰ ».

La Politique Nationale Genre entend relever des défis majeurs tels que :

- « La transformation qualitative de la société burkinabé en vue de lever les obstacles socioculturels et économiques pour un développement équitable et durable ;
- L'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes dans tous les domaines ;
- Le renforcement des capacités et des compétences des communautés et des acteurs du développement en matière de genre dans la perspective de la réduction de la pauvreté ;
- La levée des obstacles de parité des sexes dans les stratégies nationales, les politiques et procédures budgétaires pour atteindre les objectifs du CSLP et des OMD ;
- La promotion des droits fondamentaux des femmes et des hommes pour plus de justice sociale et d'égalité de chance dans le développement » ;

La mise en œuvre de la Politique Nationale Genre s'articule autour de huit axes stratégiques :

- « Amélioration de l'accès égal et équitable à une éducation de qualité pour tous les burkinabé, filles et garçons, hommes et femmes ;
- Développement des opportunités et de l'accès égal à l'emploi et aux revenus ;
- Amélioration de l'accès égal des hommes et des femmes aux sphères de décision ;

²⁰ MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, Politique Nationale Genre du Burkina Faso, Ouagadougou, 2009, 56p.

- Renforcement des capacités de tous les acteurs à la maîtrise et à l'utilisation du concept genre et son institutionnalisation dans les politiques et programmes de développement ;
- Promotion du respect des droits et de l'élimination des violences ;
- Promotion du genre pour un changement des comportements en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Amélioration de l'accès équitable des hommes et des femmes aux soins de santé de qualité et à la santé de la reproduction ;
- Développement d'un partenariat actif en faveur du genre au Burkina Faso ».

D'autres documents de référence existent tels que le code des personnes et de la famille ou la loi n°010-2009/AN portant fixation de quotas aux élections législatives et aux élections municipales au Burkina Faso adopté le 16 Avril 2009.

Le Burkina Faso compte aujourd'hui trois ministères qui prennent en compte le genre : le ministère de la promotion de la femme, le ministère des droits humains et le ministère de l'action sociale.

Il existe d'autres structures d'appui aux femmes, comme:

- L'Association des Femmes Juristes qui mènent des actions et réflexions sur les droits des femmes, des enfants, des hommes ;
- La maison de l'entreprise qui a engagé une négociation avec la Banque Africaine de Développement pour la mise en place d'un projet de renforcement de l'entrepreneuriat économique des femmes ;
- Le Projet de Renforcement de l'interface Etat-secteur privé-société civile qui prévoit la prise en compte du genre dans la phase suivante ;
- La Coalition Burkinabè pour les Droits de la Femme ;
- L'ONG Women In Law and Development in Africa (WILDAF);
- La Marche mondiale des femmes ;
- L'association Pougsada qui s'occupe de la jeune fille en difficulté ;
- L'ONG Voix des femmes ;
- Le Forum for African Women Educationalist (FAWE)²¹.

En ce qui concerne les émissions radiophoniques, il existe une radio, Fémina spécialisée sur les droits de la femme. D'autres radios rurales, FM ou nationales organisent également des émissions consacrées aux femmes.

Maintenant que le contexte de genre au Burkina Faso est posé, il s'agit, dans le chapitre suivant, de présenter un état des lieux du secteur de l'alimentation de rue dans le pays.

²¹ Cette liste n'est pas exhaustive car beaucoup d'ONG ont développé des projets visant à aider les femmes ou jeunes filles en situation de vulnérabilité.

Chapitre III. L'alimentation de rue du point de vue du genre

Ce chapitre s'intéresse au secteur informel de l'alimentation de rue, secteur qui se développe de plus en plus au Burkina Faso comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique, en particulier dans les grandes villes.

Il s'agira de définir les caractéristiques de ce secteur du point de vue du genre.

Section I : L'alimentation de rue, un secteur informel en pleine expansion

Depuis les années 1990, les populations rurales du Burkina Faso venues chercher de meilleures conditions de vie en ville ont développé des initiatives de survie qui composent le secteur informel. Ces activités non déclarées et à faibles revenus représentent aujourd'hui plus de 50% des emplois à Ouagadougou. Dans le même temps, les pratiques de restauration en famille s'estompent au profit de la petite restauration et de l'alimentation de rue, qui se développent près des marchés, écoles ou bureaux, en lien avec les ateliers de transformation alimentaire. Cette économie populaire des zones urbaines est fortement structurée autour de la vente de denrées alimentaires (fritures, friandises et boissons, beignets, fruits, bananes ou ignames braisés, viande et poisson).

Le secteur informel de l'alimentation de rue a été défini comme « *le secteur produisant des aliments et des boissons prêts à être consommés, préparés et/ou vendus par des vendeurs, spécialement dans les rues et dans les autres lieux publics similaires* » (FAO, 1990²²). Le secteur de l'alimentation de rue regroupe donc les activités de vente de denrées alimentaires, cuisinées ou transformées. La transformation alimentaire désigne la production de produits tels que la semoule, le bissap (sirop de fleur d'hibiscus), les fruits séchés...

Il peut, à première vue, paraître tout à fait marginal lorsqu'on le compare aux grands secteurs de la production agricole, de l'industrie agroalimentaire et de la commercialisation des produits agricoles et alimentaires. Il prend cependant une dimension toute particulière dans les centres urbains africains où l'urbanisation rapide et les difficultés économiques ont favorisé l'augmentation du nombre de vendeurs d'aliments sur la voie publique.

²² www.fao.org

Ce secteur en pleine expansion apparaît comme prometteur pour de nombreuses femmes et de nombreux hommes qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie en se lançant dans la restauration de rue ou la transformation et la vente de produits agroalimentaires.

Section II : Profil des acteurs et actrices du secteur de l'alimentation de rue

Le secteur informel de l'alimentation de rue est une source non négligeable d'emplois en milieu urbain, spécialement pour les personnes dont le niveau d'éducation n'est pas très élevé et qui ne trouveraient peut-être pas d'autre emploi. Ainsi, dans beaucoup de villes de pays en développement, le quart des actifs, notamment les femmes, vivent de la vente des aliments de rue. Les vendeurs sont souvent des vendeuses: il existe une spécialisation sexuelle marquée selon les produits vendus. Très souvent, la famille entière participe aux divers stades de l'achat des produits et matières premières, à la préparation des aliments et à leur vente. Nombre d'enfants assurent la vente ambulante des aliments. De nombreuses vendeuses sont entrées dans le secteur de l'alimentation de rue pour assurer, en premier lieu, les besoins alimentaires de leur famille. Les aliments vendus sur la voie publique s'avèrent souvent une source de revenus sûre et importante. Il faut aussi noter que les denrées alimentaires proposées à la vente ambulante sont le plus souvent préparées à partir de produits locaux. L'importance économique et sociale du secteur informel de l'alimentation est facilement illustrée lorsque l'on sait qu'un chiffre d'affaires journalier de 140 millions de francs CFA a été calculé pour la seule ville de Ouagadougou.

Les hommes et les femmes qui travaillent dans ce secteur d'activités y trouvent souvent un moyen de subsistance qui génère des revenus supplémentaires pour améliorer le confort et le bien-être de leur foyer.

Les femmes sont fortement représentées dans ce secteur économique, bien que ces activités informelles n'offrent que de faibles ressources, un faible potentiel d'évolution professionnelle et peu de valeur ajoutée. Faisant souvent partie des populations les plus démunies, ou exerçant ses activités comme des activités génératrices de revenus supplémentaires, les femmes rencontrent souvent de nombreuses entraves spécifiques à leur épanouissement et au développement de leurs activités.

Ayant perçu l'ampleur et l'importance des pratiques de restauration et de transformation agroalimentaire en terme de création d'emploi et d'insertion socioéconomique des couches de populations défavorisées, l'ONG burkinabé ASMADE a initié un programme dénommé "Programme d'appui au secteur de l'alimentation de rue" en 2003. Ce programme, exécuté pendant trois ans, a accompagné 1 500 femmes réparties dans 40 groupes exerçant dans le domaine de la restauration et de la

transformation des produits alimentaires locaux dans les communes urbaines de Ouagadougou. Cette initiative a ainsi permis à des femmes d'améliorer leurs pratiques et conditions de vie à travers des ressources économiques autonomes.

La présente initiative (projet AGLAE) est donc motivée d'une part par la consolidation de ces acquis, et d'autre part par la diversification du public cible et des actions de la première initiative.

La première initiative a touché plus de 1500 femmes qui ont vu leurs compétences d'exercice renforcées et leurs ressources économiques augmentées. Ces 1500 femmes, organisées en 40 groupes, sont aujourd'hui réunies autour d'un collectif de 60 groupements et associations de près de 3000 hommes et femmes du secteur pour constituer un pouvoir de négociation auprès des autorités administratives et politiques. Elles n'avaient cependant pas les compétences nécessaires requises pour réaliser cet objectif. Aussi fallait-il amener ces femmes à maîtriser leur positionnement dans le circuit d'alimentation des populations urbaines et à disposer des moyens durables et soutenables pour le développement de leurs activités.

PARTIE II : LES APPORTS EXOGENES ET EXO-ENDOGENES : LES OUTILS DE GENRE DU FSP AU SERVICE DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DES FEMMES

La première initiative d'ASMADE s'est focalisée sur des femmes transformatrices et restauratrices de Ouagadougou. Cependant, on peut assister de plus en plus au développement de petites restaurations gérées par des hommes, comme les dîbiteries, la vente de poissons braisés, de fritures, de friandises, de fruits et légumes. Ainsi, pour impulser plus d'impact sur les populations démunies, le projet AGLAE a élargi le champ d'intervention à ces groupes d'hommes, qui sont aussi pauvres que les femmes du même domaine.

L'intégration de groupes d'hommes dans le public ciblé par le projet AGLAE entre dans une approche « Genre et développement ». Cette méthodologie de projet produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes d'un point de vue économique, social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et des pratiques inégalitaires, individuelles et collectives²³. En intégrant des hommes au public-cible, on approfondit l'action de renforcement des capacités économiques. Les formations proposées aux participant-e-s intègrent un module relatif au genre, qui visent à sensibiliser et à changer les mentalités pour imaginer des modes de relations plus démocratiques, tant dans la vie quotidienne que dans la vie économique, sociale et politique. Cette nouvelle initiative permet donc de prendre en compte les rapports hommes-femmes dans l'organisation, le développement et la promotion du secteur. Tout comme les actions de consolidation, ces actions de diversification visent à la structuration, à l'organisation et à la formation en gestion de micro-entreprises des groupes ciblés.

Cette partie s'intéresse au projet AGLAE, et plus précisément à la manière dont sa mise en œuvre est organisée entre les différents partenaires et sur le terrain, ainsi qu'aux outils et méthodes utilisées concernant le genre.

²³ Direction générale de la coopération internationale et du développement, *Genre, Document d'orientation stratégique*, Ministère affaires étrangères, Paris, 2008, p. 13

Chapitre IV. La reprise du Projet d'appui aux actrices du secteur de l'alimentation de rue par le Fonds de Solidarité Prioritaire : AGLAE

Ce chapitre vise à présenter le cadre du projet AGLAE et son organisation entre les différents partenaires.

Section I : Le consortium 2 AGLAE et ses objectifs

Le programme AGLAE (Approche Genre, Levier de l'Activité Economique) a pour objectif de soutenir des actions de développement économique conduites par des femmes et des organisations de femmes dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo. Ces actions visent à renforcer des filières porteuses pour les femmes dans le secteur de l'artisanat et à favoriser la création de micro-entreprises et de structures d'appui et d'accompagnement.

La spécificité et le gage de l'efficacité de l'approche proposée reposent sur la prise en compte des rapports sociaux et politiques entre les hommes et les femmes afin de renforcer l'impact des projets et d'améliorer durablement le statut des femmes des zones ciblées.

I) Cadre de référence du programme

Les femmes africaines sont largement impliquées dans l'économie de leur pays et disposent de nombreux savoir-faire. L'économie constitue pour elles un levier essentiel, pour faire entendre leur voix, défendre leurs droits, satisfaire leurs besoins pratiques, ceux de leur famille, tout en développant leurs intérêts stratégiques et leur *empowerment*²⁴. Mais les femmes entrepreneures, notamment dans le secteur artisanal, ne sont pas assez reconnues et leurs potentialités sont insuffisamment mises en valeur, en raison de multiples contraintes socio-économiques, institutionnelles ou familiales.

²⁴ L'*empowerment*, dans le contexte du genre, désigne le fait d'augmenter ou de renforcer le pouvoir des femmes. Ce concept a été forgé par l'organisation DAWNE (Development Alternatives with Women for a New Era). Pour ces chercheurs, il s'agissait de proposer un développement économique et social capable de donner à toutes les femmes, et en particulier aux femmes pauvres, un accès au pouvoir économique et politique. On tend à ce que chacun ait la possibilité d'agir et de contrôler sa vie. Ce concept rassemble l'idée d'autonomie, de participation, d'émancipation individuelle et d'organisation collective, d'égalité, de démocratie et d'affirmation de soi.

La problématique de la participation socio-économique des femmes varie beaucoup en fonction de la zone géographique. Les quatre pays dans lesquels le programme AGLAE intervient sont classés parmi les 25 derniers pays (sur 177 pays répertoriés) selon l'indice sexospécifique²⁵ de développement humain du PNUD, allant d'un indice de 0,364 pour le Burkina Faso à 0,494 pour le Togo. Cela montre, pour des pays qui ont, par ailleurs, un indice de développement humain très bas, que les écarts entre les hommes et les femmes sont très conséquents. Ainsi, en moyenne dans l'ensemble de la zone couverte, 27% des femmes sont alphabétisées, pour 48% des hommes ; 33% des filles sont scolarisées, pour 46% des garçons ; et les femmes gagnent en moyenne moins de la moitié du salaire des hommes.

D'une manière générale, dans les zones concernées par le projet, les femmes ont moins accès à l'éducation et à la formation qualifiante que les hommes, et même lorsqu'elles maîtrisent une technique professionnelle, par exemple la fabrication d'un produit, elles sont souvent moins compétitives que les hommes (et que les filières étrangères, a fortiori) sur le marché. Cela peut être dû à la qualité de leurs produits faute de savoir-faire ou de moyens adéquats de production. Cela s'explique également par les capacités organisationnelles (accès aux matières premières, mutualisation d'outillages, organisation de l'atelier, standardisation des produits...) et commerciales (stratégie marketing, mise en valeur du produit, prise de contact avec des clients, vente, suivi de la satisfaction du client). Les femmes ont un accès inégal aux formations, aux espaces de concertation et aux réseaux qui leur permettraient de prendre en compte ces aspects. Or, améliorer leurs compétences techniques et organisationnelles est souvent la première étape d'un processus d'émancipation s'appuyant sur une activité économique réellement autonomisante.

Formant entre 10 et 20% du PIB selon les Etats, l'artisanat représente pour les pays africains un potentiel de développement économique, de lutte contre la pauvreté et de création de revenus et d'emplois, encore très insuffisamment valorisé. Le forum du réseau africain d'appui à la micro-entreprise qui s'est tenu à Cotonou en 2005 a indiqué que le secteur de l'artisanat en Afrique fournit 70% des emplois et concerne 90% de la main d'œuvre des entreprises et engendre un taux de croissance de 2,2% à 3,3% par an. Dans le contexte de crise économique et écologique, la dynamisation du secteur de l'artisanat apparaît comme un atout spécifique à l'Afrique, à l'intersection des

²⁵ Le Rapport mondial sur le développement humain 1995 a introduit deux nouvelles mesures du développement humain, qui mettent l'accent sur le statut des femmes. Le premier indice s'appelle l'Indice sexospécifique du développement humain (ISDH). Il mesure les réalisations selon les mêmes capacités de base utilisées pour le calcul de l'IDH, mais il prend en compte l'inégalité des réalisations entre les femmes et les hommes.

Il se base la longévité, l'instruction et l'accès au savoir et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

Plus les disparités sexospécifiques dans les capacités de base sont grandes, plus l'ISDH d'un pays par rapport à son IDH est faible. L'ISDH est tout simplement l'IDH corrigé, ou ajusté à la baisse, en fonction des inégalités sexospécifiques.

composantes environnementales, économiques et culturelles de politiques de développement durable. Sobres en énergie, basées sur des ressources locales, les productions artisanales pourraient alimenter largement en objets de la vie quotidienne les marchés régionaux, tout en permettant de conserver et de faire évoluer des techniques et patrimoines culturels.

Les pays où agissent les partenaires du programme AGLAE et leurs réseaux présentent un secteur de l'artisanat porteur. Y mettre en pratique l'approche de genre est impératif : si les hommes et les femmes, dans ce secteur, ont un métier similaire (bien que la plupart des filières restent sexuées), les femmes n'ont pas un accès et un contrôle égal des ressources (équipements, formation, crédit, moyens de transport, circuits de commercialisation...), n'ont pas le même pouvoir de décision et ne tirent pas la même reconnaissance sociale de leurs activités que les hommes. Leurs activités génératrices de revenus se surajoutent à une charge de travail domestique souvent écrasante. Par ailleurs, l'accès au crédit et au secteur bancaire officiel leur est plus difficile (surtout quand elles sont illettrées) et elles n'ont pas toujours la libre utilisation des revenus générés. De plus, leur représentation et leur accès aux instances décisionnelles des organisations qui élaborent ou mettent en œuvre les politiques économiques restent insuffisantes, au niveau global comme sur le plan territorial.

Toutes ces contraintes institutionnelles et socioculturelles provoquent une disparité nette entre les revenus que chacun tire de l'activité et entre les temps de travail affectés à cette activité. Elles donnent aux micro-entreprises féminines des caractéristiques spécifiques qu'il faut prendre en compte : taille réduite avec une croissance irrégulière, concentration dans des secteurs peu diversifiés, coût de production élevé et productivité faible, problème de débouchés car localisées souvent près du domicile, risque de voir les gains et les capitaux captés par la structure familiale, risque de recours au travail des fillettes...

Au-delà d'un simple appui à la création de revenus dans des secteurs traditionnels, les actions du projet visent donc une amélioration sociale de la situation et du statut des femmes et entendent réduire les déséquilibres entre les hommes et les femmes, tout en s'appuyant sur les évolutions en cours, notamment les interactions générationnelles et les recompositions sociales et familiales liées aux migrations. La question du travail des femmes d'une manière générale, celle de la professionnalisation et de l'entrepreneuriat féminin ne peuvent être traitées efficacement d'une manière seulement technique sans prise en compte globale de l'environnement social et familial et sans analyse des rapports sociaux de sexe, des représentations sociales, des résistances à l'œuvre et des transformations en cours dans les pays et les filières concernées. De la même façon, la mise en œuvre d'actions de renforcement organisationnel, de professionnalisation, d'autonomisation économique des femmes a des répercussions sur le tissu social. Une sensibilisation des femmes et des hommes aux droits et à l'égalité et un plaidoyer en direction des décideurs sont d'autant plus pertinents pour accompagner ces changements.

II) Présentation du programme AGLAE

AGLAE se veut un programme qui favorise une synergie et une complémentarité des approches genre et développement économique au service d'une autonomisation pérenne des femmes du secteur de l'artisanat.

Pour traiter cette problématique, le programme AGLAE s'appuie sur quatre projets complémentaires et interconnectés, au Bénin, au Togo, au Niger et au Burkina Faso. Ils répondent à la fois à des besoins pratiques et préalablement identifiés (renforcement des compétences techniques des artisanes, accompagnement d'entrepreneures à la création d'activité économique, insertion socioprofessionnelle de jeunes femmes, amélioration de l'organisation de l'atelier, ou de filière, accès au marché) et aux intérêts stratégiques des femmes et groupes de femmes (organisation, représentation, connaissance des droits...).

Le programme repose sur une stratégie d'intégration transversale du genre pour que chaque projet induise des changements socio-économiques vers plus d'égalité entre femmes et hommes. Au terme du programme, l'ensemble des acteurs aura par ailleurs acquis une compétence accrue pour l'approche genre, qu'ils pourront réinvestir dans d'autres actions.

Six ONG françaises (Adéquations, ASTER-International, Equilibres & Populations, Ethnik, Guilde européenne du Raid, Terre des Hommes) ont décidé d'unir leurs compétences et de coordonner leurs efforts au sein d'un consortium. Ce consortium offre ainsi une forte complémentarité d'expertise et de savoir-faire, regroupant des organisations spécialisées dans le soutien aux activités économiques des femmes et des hommes (formations, appui à la création d'entreprise, accompagnement, renforcement organisationnel et capacités de négociation...) et des organisations spécialisées dans la mise en œuvre du genre et le plaidoyer dans le domaine de l'égalité.

Ethnik, La Guilde européenne du Raid, Terre des Hommes France, sont compétentes sur les questions techniques de formations professionnelles et d'accès au marché, dans le secteur de l'artisanat et d'autres secteurs. Elles ont aussi développé un savoir-faire en matière de formations et d'accompagnement, mais sans nécessairement prendre en compte toutes les questions sociales et politiques attachées au travail des femmes, à leur statut dans la société et à l'évolution des relations sociales femmes-hommes dans chaque contexte.

De leur côté, les organisations investies depuis de nombreuses années sur les questions du genre, en termes à la fois de méthodologie, de sensibilisation et de plaidoyer, telles que Adéquations, ASTER-International et Equilibres & Populations maîtrisent bien ces problématiques sociales et politiques, et participent ou mènent des projets pilotes, intervenant dans le cadre de collectifs et de réseaux (comme la commission genre de Coordination Sud, le réseau Genre en Action, la plate-forme genre et développement du MAEE...).

Ces ONG ont en commun d'avoir développé depuis des années des partenariats solides avec des structures locales en Afrique de l'Ouest ainsi qu'une connaissance

précise de l'environnement économique et institutionnel des pays d'intervention du programme. Le travail conjoint entre ces deux types d'organisations en lien avec leurs partenaires africains permet une approche intégrée, en abordant à la fois les questions politiques, économiques, culturelles et sociales qui touchent les activités des femmes artisanes et entrepreneures, et les contraintes et opportunités spécifiques aux femmes et aux hommes. Des transferts de dispositifs pilotes favorisent l'*empowerment* des femmes et la pérennité des emplois et entreprises créés. Ainsi, une expérience de centre de ressources et d'appui aux initiatives des femmes, inspirée d'une expérience pilote en cours par ASTER-International au Sénégal, a été adaptée pour le Bénin. L'insertion professionnelle de jeunes Béninoises et Togolaises, menée par Terre des Hommes France, intègre l'approche genre dans sa formation. De même, certains intervenants des formations techniques et organisationnelles développées par la Guilde au Niger sont des vecteurs de cette approche.

L'appui à l'identification et l'organisation d'axes pertinents et ciblés de plaidoyer au niveau global du projet et au niveau de chaque volet national, vise à articuler les initiatives de terrain aux enjeux globaux et à donner des ressources aux partenaires locaux pour poursuivre sur la durée une action en faveur de la gouvernance économique des femmes.

Le programme AGLAE travaille avec des organisations d'appui aux activités économiques dans le secteur de l'artisanat. Ces organisations accompagnent des hommes et/ou des femmes vers la création et/ou la structuration d'activités (formations, appui à la création d'entreprise, accompagnement, renforcement organisationnel et capacités de négociation, etc.) dans des secteurs diversifiés. La nature et les modes d'intervention de ces organisations d'appui et les publics ciblés sont diversifiés selon les contextes, l'antériorité et le niveau d'expérience des acteurs, leur articulation avec des réseaux nationaux et sous-régionaux et des pouvoirs publics.

Section II : AGLAE au Burkina Faso : ASTER-International et son partenariat avec ASMADE

Au Burkina Faso, le projet AGLAE est mis en œuvre par l'ONG ASMADE, en partenariat avec ASTER-International. Cette section va présenter les deux structures et montrer leurs spécificités et les caractéristiques de leur complémentarité sur le terrain.

I) ASTER-International

ASTER-International (Actrices Sociales des Territoires Européens Ruraux), créée en France en 1993, est un organisme de formation agréé et un réseau international. Le

réseau accompagne ASMADE sur le terrain en partageant son expertise et son expérience.

A) ASTER-International : approche et outils

Dans une optique de démocratie participative et de changement social, ASTER-International a développé un ensemble d'expertises relatives au genre, au développement local, au développement durable et à la solidarité internationale. Elle œuvre pour l'égalité femmes-hommes, *l'empowerment* des femmes et le renforcement de leurs pratiques organisationnelles.

ASTER-International intervient au Nord et au Sud à travers l'ingénierie de formation, l'animation de groupes de Recherche-Action, l'accompagnement et le suivi de projets territorialisés, l'organisation de séminaires européens et internationaux de partage de compétences et d'échanges de pratiques.

ASTER-International met par ailleurs en œuvre une «pédagogie de l'action» et une «pédagogie de l'international au service du développement local». « La pédagogie de l'action privilégie le territoire, le groupe, le projet. Elle part des attentes, besoins et réalités des membres et partenaires: chaque projet est pensé en fonction d'un contexte, et avec la participation active du public-cible. La pédagogie de l'international au service du développement local est fondée sur la réciprocité et le partage des expériences et pratiques, facilitant à la fois les maillages de partenariats locaux et les coopérations interterritoriales. Pour cela, ASTER-International est un réseau actif. Il se veut un lieu d'échange de pratiques, d'expériences et de compétences, de circulation des personnes et des idées mais aussi d'actions, de réflexion et d'analyse, un lieu mobilisateur et créatif²⁶ ».

Le réseau réunit des membres-adhérents et partenaires d'Afrique (Sénégal, Maroc, Burkina Faso), d'Amérique du Nord (Canada), d'Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Portugal...) et de régions françaises (Aquitaine, Bretagne, Bourgogne Picardie, Rhône-Alpes...).

Les modes d'interventions d'ASTER-International sont multiples et englobent les parcours de formations, l'accompagnement et le suivi de projets, les séminaires européens et internationaux de partage de compétences et d'échanges de pratiques, la réalisation de guides pédagogiques, des études et recherches. Ils s'appuient toujours sur le principe de la participation active (ou *empowerment*) développé notamment par ASTER-international. Ce principe fait référence à une approche ou un processus permettant à tous les acteurs, jeunes et adultes, à tous les niveaux, de s'impliquer et de participer d'une manière active à une action ou un projet. ASTER-International co-construit avec ses membres et partenaires des réponses adaptées au public concerné dans

²⁶ Site internet d'ASTER-International, www.aster-international.org

une approche territoriale où genre, territoire et développement local durable se croisent en permanence. La Recherche-Action est au centre de la pédagogie active mise en œuvre à ASTER-Internationale²⁷.

B) Projets en cours

a) A l'international

Les projets en cours au niveau de l'international sont :

- Le Programme AGLAE avec des formations en genre des actrices de l'alimentation de rue à Ouagadougou (en partenariat avec ASMADE) et des formations à l'*empowerment*, au leadership et au développement personnel des femmes au Bénin et au Togo (en partenariat avec Terre des Hommes France) ;
- Appui à la création de trois Maisons des femmes et de l'égalité au Maroc ;
- Appui à la création d'une seconde Maison des femmes au Sénégal ;
- Organisation de séminaires tournants d'échanges de bonnes pratiques entre le Sénégal, le Burkina Faso et le Maroc ;
- Projet de diagnostic territorial intégrant le genre en République démocratique du Congo.
- PEJA (Programme Européen Jeunesse en Action) : échanges de jeunes européens sur le croisement entre genre et développement durable.

b) En France

Les projets en cours en France sont :

- Formations des OSI en genre en groupe solidaire avec Adéquations et CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local) dans le cadre du F3E (Fonds pour la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations)
- Pratiques langagières dans le Nord Pas de Calais
- Formations à l'intégration du genre dans les projets de développement local et dans les organisations de solidarité internationale
- Formations au diagnostic territorial participatif intégrant le genre en Picardie

De plus, ASTER-International est membre de la plateforme « égalité femmes-hommes » du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, du réseau et de l'association Genre en action, de la commission Genre de Coordination Sud et du F3E.

II) Au Burkina-Faso : ASMADE

L'ONG ASMADE (Songui Manégré/Aide au Développement Endogène) est une structure Burkinabé de promotion des droits qui aide les communautés de base à traduire

²⁷ Op. Cit.

leurs besoins en projets concrets et réalisables. Elle a été créée en 1994, reconnue en tant qu'association en 1996 puis en 2006 comme ONG sur le plan national. Elle est membre du réseau ASTER-International.

Ses actions se regroupent en quatre axes principaux : la promotion de la santé par l'éducation à l'hygiène et l'assainissement, l'éducation et la promotion des mutuelles de santé ainsi que la promotion de la santé de la procréation, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, les échanges inter culturels et la lutte contre la pauvreté par l'appui aux femmes actrices de l'alimentation de rue.

Les interventions d'ASMADE en matière d'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de promotion de la santé en s'appuyant sur des approches participatives mises en pratique par le biais de formations, de rencontres, d'échanges et de l'utilisation de l'outil théâtral. Les communautés sont elles-mêmes les décideuses et les actrices de leurs projets de développement²⁸.

Le partenariat qui existe entre ASTER-International et ASMADE existait déjà avant la mise en place du projet AGLAE. En effet, de nombreux échanges avaient eu lieu concernant des précédents projets entre les deux ONG. ASMADE étant membre du réseau ASTER-International et ayant déjà rédigé une proposition de projet pouvant entrer dans le cadre du projet AGLAE, il a ensuite été très facile de mettre en place le cadre du projet²⁹.

III) Un riche partenariat

Le partenariat qui existait entre ASTER-International et ASMADE était déjà fort des expériences sur les projets antérieurs, et surtout du fait du lien qui unit ASMADE au réseau ASTER-International. En effet, en 2007, une mission exploratoire avait été réalisée par ASTER-International sur le terrain pour prendre connaissance des projets mis en œuvre par ASMADE et pour échanger sur ses méthodes d'actions sur le terrain. En 2008, ASTER-International s'est attachée à développer les principes d'interconnaissance et d'échange dans son action. La construction du partenariat avec ASMADE a débuté à ce moment là. C'est en octobre 2010, lors d'une assemblée générale du réseau au Maroc, qu'ASMADE (et d'autres partenaires du Sud) deviennent membres du réseau ASTER-International, et la secrétaire exécutive d'ASMADE est aujourd'hui secrétaire du Conseil d'Administration du réseau.

Ainsi, dans le projet AGLAE, le partenariat fort qui existe entre les deux ONG partenaires favorise et facilite grandement les échanges et le bon déroulement des activités prévues dans le cadre du projet. ASTER-International, comme ASMADE apportent leurs expertises et leurs connaissances pour que le projet se réalise au mieux.

²⁸ Voir en annexe les projets antérieurs ou en cours d'ASMADE

²⁹ Entretien avec la présidente d'ASTER-International, Marie-Lise Semblat, réalisé en juillet 2011

A) Les apports d'ASTER-International

ASTER-International apporte son expertise en tant que réseau international, notamment en ce qui concerne son expérience et ses compétences en matière de genre, de Recherche-Action, d'échanges de bonnes pratiques et de capitalisation.

a) Apports de la Recherche-Action et du genre

La Recherche-Action est une méthode de recherche scientifique fondée par Kurt Lewin. Elle propose un ensemble de techniques de recherche qui permettent de réaliser des expériences réelles dans des groupes sociaux naturels. Ces techniques sont fondées sur l'idée que dans le cadre de l'expérimentation sociologique, la recherche et l'action peuvent être unifiées au sein d'une même activité.

La durée de la Recherche-Action est celle d'un projet d'intervention, par rapport à une situation concrète qui pose problème. Elle vise deux buts concomitants : modifier une situation donnée et acquérir des connaissances nouvelles. Elle suppose des liens étroits entre les chercheurs et les praticiens, et renforce la relation entre la théorie et la pratique. Les acteurs ciblés par le projet de terrain deviennent alors les auteurs de la Recherche-Action. Il s'agit bien d'impliquer les sujets pour la résolution de leurs problèmes, avec une implication permanente du chercheur sur le terrain. Les focus groupe sont notamment un outil de Recherche-Action.

Depuis longtemps déjà, ASTER-International a développé son expertise en matière de méthodologie sociologique et a développé et mis en place des modules de formations en Recherche-Action.

La Recherche-Action facilite la mise en œuvre d'une véritable pédagogie du genre permettant de questionner autrement la réalité sociale et d'infléchir des changements dans les rapports entre les femmes et les hommes. L'articulation d'une dimension pédagogique du genre et d'une visée politique permet de remédier aux effets des inégalités et d'en identifier les causes.

Un autre apport important qu'ASTER-International a pu amener à ASMADE est l'approche genre et développement :

« Nous avons également appris à développer notre perception de l'approche genre au sein des programmes que nous mettons en œuvre ; notre personnel a pu se familiariser avec le genre et ASMADE s'est doté de grilles de lecture pour cela.

Nous faisons même notre diagnostic genre dans notre processus de développement organisationnel³⁰ ».

ASTER-International, à travers ses missions réalisées au Burkina Faso, a pu organiser des formations en genre, d'une part avec le personnel d'ASMADE, et d'autre part avec les acteurs et actrices du projet, lors d'ateliers. Cette appropriation de l'approche genre

³⁰ Juliette Compaoré, secrétaire exécutive d'ASMADE, lors d'un entretien en juillet 2011

par ASMADE a été facilitée par l'appui de l'experte genre qui travaille sur le projet localement.

ASMADE et ASTER-International partagent la conviction que le genre doit être pris en compte dans l'ensemble du fond et de la forme des projets à mettre en œuvre. Il s'agit d'une problématique transversale tant au montage et à la participation au projet que dans les objectifs fixés.

b) Echanges de bonnes pratiques, séminaires et capitalisation

ASTER-International est un réseau qui a notamment pour objectif l'échange d'expériences, et de ce fait, en a développé une expertise. L'étendue et la diversité géographique des partenaires qui le composent justifient notamment la capitalisation d'expériences dont le projet fait l'objet. Dans le contexte du développement, la capitalisation d'un projet de développement durable relatif à la structuration, à l'organisation et à la formation des acteurs et actrices de l'alimentation de rue n'est pas négligeable.

Le fait qu'ASMADE soit membre du réseau ASTER-International facilite beaucoup les échanges entre les deux ONG, tant sur les bonnes et mauvaises pratiques, que pour la capitalisation sur les expériences du projet.

Des séminaires et ateliers d'échanges de bonnes pratiques ont été prévus dans le cadre du projet, une fois par an, afin de pouvoir capitaliser sur les réussites et les difficultés rencontrées au cours de chaque année d'exécution du projet. A titre d'exemple, on peut ici aborder la tenue de l'atelier de « formation et d'élaboration stratégique » du programme AGLAE qui s'est tenu du 20 au 23 juin 2011 à Lomé. Il visait à faire le bilan de l'année II du projet pour chaque pays du Nord et du Sud du consortium 2 de manière commune, pour que chaque partenaire puisse bénéficier des expériences positives et négatives des autres et adapter ensuite leur action vers davantage d'efficacité.

Ainsi, les nombreux échanges qui ont lieu permettent à la fois un suivi du projet, ainsi qu'une bonne mise en œuvre du projet de la part des partenaires impliqués.

L'ONG ASMADE apporte elle aussi de multiples atouts qui facilitent la bonne marche du projet et son succès auprès des acteurs et actrices ciblés.

B) Les apports d'ASMADE

L'ONG ASMADE, on l'a vu, n'est pas novice en matière de mise en place de projets de développements au Burkina Faso. Ce sont ses compétences et son expertise sur le terrain qui apportent une forte valeur ajoutée pour la mise en œuvre du projet AGLAE à Ouagadougou, auprès des acteurs et actrices de la restauration de rue et de la transformation agroalimentaire.

a) Un fort ancrage sur le terrain

ASMADE, ONG de développement local, implantée à Ouagadougou connaît très bien le territoire d'intervention. Etant donnée la démarche participative envisagée pour ce projet, cette expertise est fondamentale. Créée et implantée sur le terrain depuis le début des années 1990, l'ONG a développé une bonne connaissance des acteurs et actrices qu'elle accompagne par ses projets.

Le projet AGLAE, comme nous l'avons évoqué plus haut, constitue la suite logique d'un précédent projet d'ASMADE qui a été mis en place de 2003 à 2007 auprès des acteurs et actrices du secteur de l'alimentation de rue de Ouagadougou. Ce projet, financé par l'Union Européenne, s'intitulait « Programme d'appui au secteur de l'alimentation de rue ».

A travers ce projet, ASMADE a développé peu à peu des liens importants avec les acteurs et actrices du projet et c'est cette bonne connaissance du terrain et des problèmes auxquels étaient confrontés les personnes cibles du projet qui a favorisé la continuité entre le précédent projet et le projet AGLAE.

C'est au cours des échanges menés pour construire le partenariat entre ASTER-International et ASMADE que le titre du projet a été trouvé, avant même que ne débute le travail avec le Fonds de Solidarité Prioritaire : « Projet d'appui aux acteurs de l'alimentation de rue dans la ville de Ouagadougou, Burkina Faso : du renforcement du pouvoir économique au pouvoir politique ».

Le travail d'élaboration du plan d'action du projet a ainsi pu être réalisé pour et avec les acteurs et actrices de terrain, avec qui l'ONG était habituée à travailler. On peut ici citer la chef de projet d'ASMADE, lors d'un entretien en juin 2011, « *le projet a été monté avec des représentants des acteurs et actrices en février 2010*³¹ ».

Cette approche participative et cet effort pour œuvrer pour un développement endogène, principes chers à ASMADE sont la clé du succès dans la réalisation du projet.

b) Une expertise en démarche participative et approche endogène : des principes phares

Lors des entretiens que j'ai pu réaliser auprès du personnel d'ASMADE travaillant sur le projet AGLAE, j'ai pu me rendre compte de l'importance que prennent les acteurs et actrices ciblés par les projets dans la mise en œuvre de ces derniers et dans leur suivi. Comme la secrétaire exécutive aime à le rappeler, « *ASMADE privilégie une approche endogène, qui considère les publics ciblés par les projets comme des acteurs et actrices à part entière, et non comme de simples bénéficiaires*³² ». Ainsi, la chef de projet m'a souvent rappelé que « *les acteurs et actrices sont actifs et non passifs dans le projet* ».

³¹ Caroline Wubda, chef de projet AGLAE à ASMADE, entretien de juin 2011

³² Juliette Compaoré, secrétaire exécutive d'ASMADE, lors d'un entretien en juillet 2011

« Certaines actions du projet sont menées par des acteurs eux-mêmes et les acteurs et actrices font eux-mêmes partie de l'équipe de projet en quelque sorte ».

« Le fil conducteur est la crédibilité que le projet a vis-à-vis des acteurs. Nous n'avons pas besoin de « harceler » les gens pour les mobiliser, car ils se sont approprié le projet³³ ».

Ces témoignages illustrent bien l'importance pour l'ONG de responsabiliser les acteurs et actrices pour la mise en place du projet. Le public cible participe à tout le processus d'élaboration, de mise en place, d'organisation et de suivi du projet, ce qui améliore grandement l'impact et la réussite du projet.

Pour illustrer cette approche, citons Juliette Compaoré, secrétaire exécutive d'ASMADE : *« En ce qui concerne les journées spécifiques genre des 11 et 12 mars 2011, je peux dire que l'approche participative et formative a fait ses preuves. En effet, tout au long du processus d'organisation, nous avons discuté et échangé avec les cibles du projet et la définition des doléances s'est faite avec les acteurs et actrices. Le cahier de doléances produit et remis au ministère de la promotion de la femme reflète donc le vécu, les paroles et les problèmes réels des acteurs et actrices que nous accompagnons. Cette démarche nous a appris à apporter leur parole, en facilitant et encadrant le processus. Nous avons été appelés à prendre de la distance pour laisser les actrices s'exprimer, sans influence trop forte de notre part³⁴ ».*

Aujourd'hui, au vu des témoignages du personnel des deux ONG partenaires, on peut réellement parler d'un partenariat fort, qui associe les compétences et expertises de chacune des ONG, pour réaliser un travail complémentaire, au service de la bonne marche du projet AGLAE.

Nous allons, dans la section suivante, aborder le projet AGLAE plus en détails.

Section III : AGLAE et le projet mis en œuvre par ASMADE à Ouagadougou

Cette section présente le projet AGLAE mis en place au Burkina Faso et sur lequel j'ai eu l'opportunité de travailler au cours des cinq mois que j'ai pu passer au sein d'ASMADE à Ouagadougou.

³³ Caroline Wubda, chef de projet AGLAE, à ASMADE, lors d'un entretien en juin 2011

³⁴ Juliette Compaoré, secrétaire exécutive d'ASMADE, lors d'un entretien en juillet 2011

I) Projet d'appui aux acteurs de l'alimentation de rue dans la ville de Ouagadougou, Burkina Faso : du renforcement du pouvoir économique au pouvoir politique

Le projet vise à accompagner les porteuses et porteurs de projet pour qu'ils passent d'une activité génératrice de revenus à une micro-entreprise en leur donnant les moyens de se structurer et de s'organiser. Le pouvoir économique des femmes ne peut se renforcer qu'avec la prise en compte de leurs droits, leur reconnaissance sociale, et leur égalité avec les hommes. Le Fonds de Solidarité Prioritaire du MAEE qui finance ce projet est l'occasion de mettre en pratique ce principe, afin de contribuer à un décollage économique d'artisans burkinabé.

ASTER-International et ASMADE ont une approche du développement endogène. Leur partenariat sur ce projet permet de développer des synergies entre leurs structures, de favoriser les échanges de pratiques et de compléter leurs deux programmes. L'objectif commun est de permettre aux femmes porteuses de projet de devenir des actrices économiques reconnues, et pour cela, leur donner les moyens de structurer leur activité économique, mais aussi de contrôler les ressources qui en découlent, et d'avoir leur place dans les instances de gouvernance de leur secteur d'activité et de leur territoire.

A) CIBLES ET OBJECTIFS POURSUIVIS

Il est important de définir les cibles du projet AGLAE, si l'on souhaite montrer en quoi l'approche genre est à la fois un élément, mais surtout un des objectifs du projet.

a) Les cibles du projet

Le projet concerne plusieurs catégories d'acteurs et d'actrices du secteur de l'alimentation de la rue des cinq arrondissements de la ville de Ouagadougou. En plus des restauratrices et transformatrices de produits locaux, soutenus au cours de la première initiative, le projet touche des grilleurs de viande et de poisson et des vendeurs de fruits et de légumes.

Cette diversification du public-cible s'inscrit à la fois dans l'optique d'un élargissement aux divers corps de métiers concernés et à l'approche genre, certains métiers étant considérés comme plus masculins que féminins, à l'instar de celui des grilleurs de viande.

En résumé, le projet accompagne:

- 2500 restauratrices et transformatrices de produits locaux dont 1500 de la première initiative
- 500 grilleurs de viande et de poisson dont 100 femmes
- 500 vendeurs de fruits et légumes dont 400 femmes

b) Objectifs

L'Objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des groupes de populations exclues ou défavorisées par les politiques nationales de lutte contre la pauvreté à travers un soutien à des micro entreprises génératrices de revenus à Ouagadougou au Burkina Faso.

D'ici la fin du projet, AGLAE se fixe comme objectif spécifique au Burkina Faso de soutenir 3000 promotrices et promoteurs du secteur de l'alimentation de rue à mettre en œuvre 3000 micro entreprises de restauration ou de transformation agroalimentaire afin qu'ils puissent faire évoluer leurs situations et s'insérer, par leurs propres moyens dans la vie socioéconomique du pays.

B) RESULTATS ESCOMPTES

L'approche « Genre et développement », dans laquelle s'inscrit ce projet, vise à accroître le pouvoir des plus démunis, et notamment des femmes, et à transformer les relations non-égalitaires. Au croisement de l'approche genre et développement local, le renforcement des pouvoirs économiques et politiques de la population-cible que vise le projet doit donner aux hommes et aux femmes du territoire les moyens et les opportunités de s'exprimer, de prendre des décisions et d'agir dans tous les espaces de la société, de prévoir et de contrôler le développement de leur propre environnement et d'y participer. Ainsi, le processus d'autonomisation et de renforcement des pouvoirs (*empowerment*) est un processus à long terme, indispensable à une réelle prise en compte des enjeux d'égalité dans toutes les sociétés.

Le concept même de pouvoir, ne signifie pas le renforcement d'un sexe par rapport à l'autre, mais la révision des rapports entre les hommes et les femmes dans une perspective plus juste et égalitaire. Il ne s'agit pas de considérer le pouvoir des femmes pour dominer les hommes, mais d'une renégociation permanente entre les deux sexes afin d'atteindre une capacité individuelle et collective de prise en charge et de justice économique et sociale.

Le but est également de capitaliser l'expérience à travers un outil de partage d'expériences concernant le renforcement de capacités économiques et politiques d'une population à partir de l'enjeu de l'alimentation de rue.

II) Le concept de genre développé dans le projet AGLAE

Dans cette partie, il s'agira de justifier et d'expliquer le bien-fondé de l'approche genre dans le cadre de ce projet et les modalités de mise en œuvre de cette stratégie.

A) La stratégie de l'intégration transversale du genre

L'intégration transversale du genre dans les activités de promotion économique et génératrices de revenus pour les femmes constitue la particularité principale de

l'approche promue par le FSP en même temps qu'un gage d'efficacité et de pérennité de ces activités.

Si les partenaires locaux sont particulièrement pointus sur le secteur de l'artisanat et de la micro-entreprise, ils avaient pour la plupart une expertise encore insuffisante sur la mise en œuvre opérationnelle d'une approche genre et étaient conscients que leur action sera plus efficace si elle était resituée dans un contexte plus global, propre à chaque pays, mais qui intègre toujours les réalités du partage des responsabilités, des droits et des discriminations, de l'accès et du contrôle des ressources productives par les femmes.

B) La stratégie transversale de l'intégration du genre dans le programme AGLAE

Le programme AGLAE a donc choisi de placer la prise en compte des rapports sociaux entre hommes et femmes et des inégalités économiques, sociales et culturelles au centre de sa stratégie d'intervention. Ce *mainstreaming* du genre (c'est-à-dire l'intégration du concept à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet) doit favoriser le saut qualitatif pour passer de projets d'appui à des activités économiques et génératrices de revenus à des projets ayant un réel impact sur l'*empowerment* individuel et collectif des femmes et sur l'évolution des mentalités et des stéréotypes attribués aux femmes comme aux hommes. Il a aussi pour but de travailler sur des blocages économiques et sociétaux identifiés avec les partenaires, tels que la capacité juridique et la marge de manœuvre offerte aux femmes pour obtenir un crédit, déposer des fonds dans une banque officielle, créer et gérer une entreprise, en garder la propriété en cas de succession ou de modification de leur statut familial (veuvage, divorce...).

Par ailleurs et de manière plus globale, l'opportunité offerte par ce FSP de travailler sur une approche intégrant genre et développement économique est exploitée par le programme AGLAE pour communiquer auprès de l'ensemble de la communauté des acteurs du développement, au Sud et au Nord, sur la pertinence d'une telle stratégie. Ce travail de valorisation/capitalisation permet au FSP d'avoir un effet levier sur leurs pratiques de développement en partageant avec eux les réalisations pilotes et les outils pratiques développés au cours des trois années de mise en œuvre du projet.

Les trois ONG responsables de ce volet, Adéquations, ASTER-International et Equilibres & Populations dans le consortium ³⁵, ont des compétences et des expériences complémentaires dans les domaines de la formation et de l'accompagnement au genre, l'appui à la définition d'objectifs stratégiques de plaidoyer, la méthodologie et la capitalisation, la communication et l'éducation au développement. Elles ont l'habitude de travailler ensemble depuis plusieurs années sur des projets similaires (Burkina Faso, Sénégal, Maroc, France...).

³⁵ Voir schéma en annexe

C) Méthodologie et activités

La stratégie de mise en œuvre du genre dans le projet, transversale à l'ensemble du programme AGLAE repose sur une démarche globale commune ainsi que des échanges d'expertises entre les différents volets des projets.

Un atelier initial sous-régional visant à la formation des acteurs et à l'identification de méthodes et d'actions adaptées à chaque contexte a été organisé. Un suivi-accompagnement est assuré de façon continue par un pôle genre formé des ONG expertes en genre au Nord et d'intervenant-e-s genre identifié-e-s au Sud, qui viennent en appui de responsables de projet locaux chargés de veiller à la mise en œuvre du genre. Dans le cadre de ce processus, chaque projet, d'une part a intégré des outils du genre dans son fonctionnement et dans la mise en œuvre de son action, et d'autre part a défini des actions locales spécifiques pour un plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes. Les acquis de toutes ces initiatives et les pratiques pilotes sont mutualisés en permanence et répercutés au niveau plus global sur la zone d'intervention et en France en termes de communication et de valorisation.

Il est à noter qu'avant le démarrage du programme, les ONG françaises du consortium ont suivi une formation à l'intégration de l'approche genre dans le cadre du programme actuellement coordonné par le F3E³⁶.

a) Méthodologie

La méthodologie s'appuie sur quelques grands principes d'intervention :

La valorisation de l'expertise du Sud :

Une analyse détaillée des pratiques des acteurs de terrain a été réalisée afin d'identifier les points d'entrée déjà existants en matière de genre. Pour la plupart d'entre eux, ils avaient déjà été confrontés à des problématiques liées aux rapports hommes-femmes et y avaient apporté des débuts de solution. Il s'agissait alors de valoriser et de renforcer ces capacités.

Dans tous les cas, les méthodes d'intervention sont co-construites avec les acteurs locaux, ce qui constitue la meilleure façon d'en assurer une réelle appropriation dans la durée. Par ailleurs, des référent-e-s genre dans chaque pays ont été identifié-e-s afin d'accompagner et d'adapter l'intégration du genre dans la conduite des projets.

Favoriser la mise en synergie :

Chaque intervenant **de** ce programme dispose d'un réseau de partenaires locaux et de contacts institutionnels dans le domaine de l'artisanat ou du genre. Afin que le

³⁶ Le F3E, Fonds de la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations. Créé en 1994, le F3E est un collectif associatif qui regroupe des structures non gouvernementales françaises engagées dans les actions de coopération internationale au service du développement. ASTER-International, ses membres et ses partenaires en font partie.

programme puisse avoir un impact plus global et pérenne en termes d'autonomisation des femmes et de modification des pratiques de développement, l'action s'inscrit dans le cadre des politiques, programmes et événements régionaux, notamment avec une large communication sur les acquis et résultats concrets du programme.

L'adaptation :

Dans un souci d'efficacité, le programme exploite en priorité les ressources déjà existantes en les adaptant aux contextes spécifiques d'intervention. Trop souvent, en effet, les acteurs du développement créent de nouveaux outils alors qu'il en existe déjà qui ont prouvé leur efficacité et qui, une fois adaptés, peuvent répondre aux besoins. Ainsi, l'analyse des rôles sociaux, des parcours de vie et de travail des hommes et des femmes, de l'accès et du contrôle des ressources, des intérêts stratégiques des femmes et des hommes – et les répercussions des actions sur ces aspects essentiels - sont adaptés aux champs d'intervention de chaque projet.

b) Déclinaison opérationnelle des outils et de la méthodologie genre

À partir de l'atelier initial, les partenaires ont eu la responsabilité de décliner chacun à leur niveau l'intégration du genre dans leurs pratiques et de conduire un plaidoyer commun par pays. Les outils acquis ont été adaptés à chacun des projets et ont permis d'identifier et de répondre à des objectifs spécifiques de rééquilibrage des rapports hommes-femmes dans le cadre des projets mis en œuvre. La conduite d'un plaidoyer à l'échelle de chacun des pays participe plus largement à l'émergence d'un environnement sociopolitique favorable à l'autonomisation des femmes.

Une liste de discussion internet des responsables Sud et Nord sur l'accompagnement genre et un point-conseil tournant par internet (des formatrices-teurs répondent aux interrogations et aux suggestions d'initiatives) a été mis en place. Le site adequations.org a créé une rubrique interne pour que tous les responsables de projets aient accès à tous les outils et à des ressources téléchargeables et puissent alimenter la réflexion et la pratique par leurs retours d'expériences, tout comme le site de genre en action.

Le pôle genre se réunit en deux ateliers sous-régionaux durant la deuxième et la troisième année du projet. Ces deux ateliers, d'une durée de 4 jours ont pour objectif :

- le suivi des actions mises en œuvre,
- les échanges d'expériences et de pratiques des différents projets,
- un travail plus approfondi sur les projets de deux pays du programme, en fonction du lieu géographique de la réunion.

c) Capitalisation et échanges de bonnes pratiques Nord-Sud et Sud-Sud

Les réalisations de ce processus d'intégration du genre et de plaidoyer pour la gouvernance économique et politique des femmes sont mutualisées et valorisées tout au long du programme AGLAE, pour communiquer plus largement sur le genre avec

d'autres acteurs institutionnels et non étatiques sur le terrain et en France. Coordinée par Adéquations pour assurer la synergie des différentes initiatives menées par les ONG, cette action vise à :

- faire connaître les actions et réalisations aux acteurs du développement, aux décideurs politiques et au grand public, en s'appuyant de façon continue sur l'action d'éducation au développement et de plaidoyer habituelle des ONG et de leurs partenaires sur le terrain et en mettant à profit le calendrier du développement (ex. : journée internationale du 8 mars, semaine de la solidarité internationale...), le calendrier politique et économique (élections locales ou nationales en Afrique) et les conférences, salons et événements thématiques (ainsi, en Afrique, le Salon International de l'Artisanat pour la Femme et le Salon international de l'artisanat à Ouagadougou, en France les nombreux salons et lieux liés au développement durable et au commerce équitable).
- Partager l'expérience acquise pour influencer durablement les pratiques des acteurs du développement.

Les réseaux de diffusion et les supports d'information des ONG du consortium et de leurs partenaires en Afrique sont mis à profit pour une synergie permettant de toucher un public large et diversifié. Des articles sur le programme AGLAE sont régulièrement publiés sur les lettres d'information, journaux et sites internet, ce qui représente un potentiel d'au moins 50 000 cibles pouvant être touchées. Tout ce matériau est synthétisé pour enrichir le site du réseau Genre en Action et démultiplier la diffusion.

A l'issue du projet, il est prévu que Equilibres & Populations prenne en charge l'organisation d'un conseil scientifique pour présenter les résultats du programme réunissant une trentaine de décideurs de l'Aide Publique au Développement, des journalistes et des chercheurs, et Adéquations celle d'une réunion de travail destinées aux ONG et collectivités territoriales pour présenter les outils et les méthodes duplicables.

III) Les outils et méthodes mis à dispositions et utilisés dans le cadre du projet

Dans cette partie seront présentés les outils et les méthodes utilisées dans le cadre du projet. Ces outils sont mis à disposition à l'ensemble du consortium par les différents partenaires.

A) Le diagnostic participatif genre : évaluation de départ

Un diagnostic participatif genre a été réalisé au début du projet pour faire l'état des lieux de la situation de départ et confirmer les axes stratégiques.

Diagnostic sur la problématique de l'alimentation en général et plus spécifiquement de l'alimentation de rue, il a été l'occasion de mettre en place les indicateurs de référence relatifs au taux de fréquentation scolaire et sanitaire, au degré de propreté de la chaîne alimentaire dans les restaurants de rue, au niveau de connaissance et de comportement des populations en matière d'hygiène alimentaire et d'assainissement de l'environnement de travail et le taux d'intoxication alimentaire dans les communes touchées. Ce diagnostic a été réalisé selon une approche participative intégrant le genre (concept et méthodologie transversale).

B) Les enquêtes de terrain-parcours de vie : suivi du projet

Une des actions du projet consiste à suivre le parcours d'un groupe témoin accompagné par le projet, à travers des « parcours de vie ».

L'objet de l'établissement de parcours de vie est de suivre l'impact et les effets possibles du projet dans l'amélioration des conditions de vie et l'amélioration de l'intégration du genre dans les pratiques des cibles du projet au bout de trois ans : au lancement du projet des indicateurs avaient été identifiés en lien avec les objectifs et les résultats attendus. Le suivi de ses parcours de vie permettra de mesurer l'atteinte de ses indicateurs.

La constitution d'un groupe témoin s'est avérée nécessaire pour donner un support de suivi et d'accompagnement à l'analyse des situations par les personnes elles-mêmes, accompagnées par l'équipe du projet. La réalisation du parcours de vie de quarante personnes a été proposée.

Ces parcours de vie sont réalisés à travers trois étapes :

- un travail permettant de définir la situation de départ (première année de mise en œuvre du projet),
- un suivi à mi-parcours d'accompagnement des personnes dans le cadre de la mise en œuvre du projet (sur la deuxième année de mise en œuvre du projet)
- et à la fin du projet, un bilan de parcours avec les personnes concernées.

La réalisation de l'étude repose sur l'approche participative pour impliquer tous les acteurs des structures et organisations évoluant dans le secteur de l'alimentation et de la transformation de rue. Elle permet à la cible du projet de suivre et de comprendre le processus du parcours de vie engagé avec un petit échantillon dans le but de présenter et de documenter les apprentissages, les évolutions des rapports sociaux hommes-femmes ainsi que les renforcements de compétences acquises par les personnes suivies dans la mise en œuvre du projet ou par la contribution du projet.

Les données collectées à ce jour concernent les 37 acteurs et actrices ayant répondu aux enquêtes. Le dépouillement des données a été fait sur la base du logiciel Sphinx pour la première phase. Le traitement de l'information a été fait par l'équipe interne d'ASMADE, accompagnée de deux consultants. Les enquêteurs ont contribué à

la saisie des informations collectées pour mieux préciser certaines idées traduites du mooré au français.

L'analyse a été faite sur la base des données collectées, mais aussi sur une recherche documentaire préalable³⁷.

Au cours de mon stage, j'ai eu l'opportunité de participer à la deuxième phase des parcours de vie, en faisant partie des enquêteurs de terrain et en participant au dépouillement des données collectées. L'analyse des résultats est actuellement en cours.

C) Les outils utilisés dans la mise en application du projet

a) Les ateliers de Recherche-Action et les femmes-relais

Dans le cadre du projet AGLAE, des Ateliers de Réflexion-Action (Recherche-Action) sont organisés et menés afin de mieux identifier et analyser les conditions de vie des femmes concernées par le projet et de faire émerger et analyser les pratiques organisationnelles des femmes. Pour la première et la deuxième année, les femmes seules ont été concernées.

Pour ce faire, il est important de donner la parole aux femmes concernées afin que les services, activités, fonctions, l'organisation et les modes de fonctionnement du projet puissent répondre aux attentes des femmes et des hommes, promotrices et promoteurs d'activité économique de restauration de rue.

Au cours des Ateliers de Réflexion-Action (ARA), sont utilisées le plus possible des méthodes participatives pour débattre avec les femmes, qui sont devenues au fur et à mesure, des femmes-relais dans le but de développer un observatoire des pratiques et des conditions de vie.

Les séances se font en langue nationale (mooré) et français.

Les objectifs spécifiques de ces Ateliers de Réflexion-Action sont :

- Identifier les talents, les savoir-faire et les potentialités des femmes ;
- Conduire une réflexion sur les difficultés qu'elles rencontrent dans leur vie quotidienne ;
- Définir les moyens qu'elles utilisent pour contourner ou dépasser ces difficultés ;
- Offrir un lieu de parole et d'échange ;
- Identifier les solutions possibles à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes exprimés par les femmes-relais lors des ateliers ;
- Poursuivre l'analyse de la situation des groupements dont les femmes-relais sont issues ;
- Connaître et comprendre le rôle des femmes-relais dans le projet ;

³⁷ Cabinet CIEL, partenaire d'ASMADE, *Rapport de l'étude de référence en vue du parcours de vie des acteurs et actrices de la restauration et de la transformation des produits agroalimentaires*, novembre 2010, 60p.

- Elaborer avec elles, un plan d'action des restitutions et interventions dans leur groupement après l'atelier.

La Recherche-Action contribue à la mobilisation, la conscientisation et l'organisation. Elle facilite ainsi l'*empowerment* tant individuel que collectif.

Les méthodes de Recherche-Action se prêtent tout particulièrement à amorcer des processus de développement et à les entretenir. Cela s'explique tout d'abord par le fait que les bénéficiaires prennent conscience de leur propre situation et comprennent les raisons y ayant contribué. Ils apprennent à connaître des techniques de résolution des problèmes qu'ils peuvent également appliquer à d'autres domaines de vie et d'activité. Ce sont donc les bénéficiaires eux-mêmes qui tirent les leçons de leurs expériences et de leurs erreurs.

Le concept de *femme-relais* désigne la méthode de sensibilisation et de formation d'un nombre restreint de femmes, leaders parmi les actrices bénéficiant du projet. Ces femmes sont en général présidentes, ou du moins membres du conseil d'administration de leur association ou groupement. Leur statut leur confère une certaine légitimité auprès de leurs membres pour se faire écouter et avoir une certaine influence positive sur elles. C'est pourquoi, en étant formées au genre et à la Recherche-Action en petit groupe, elles peuvent ensuite démultiplier les effets de ces formations, en restituant ce qu'elles ont appris aux autres membres de l'association.

Grâce à cette démarche, le projet AGLAE parvient à toucher et à mobiliser la quasi-totalité des 3000 acteurs et actrices ciblés, avec l'appui et l'accompagnement de 25 femmes-relais choisies. Celles-ci jouent un rôle d'intermédiaires et de facilitatrices pour les autres femmes. Elles exercent un véritable rôle de leader pour leur entourage car les informations « *passent d'abord par elles avant d'aller vers les autres* ». Une femme-relais doit avoir beaucoup de qualités. Les femmes ont ainsi cité l'importance de la disponibilité, ainsi que du fait d'accepter de collaborer et de partager, d'être dynamique et surtout de pouvoir rallier et entraîner les autres.

Les femmes qui sont présidentes ou secrétaires de leurs associations possèdent toutes ces qualités si elles occupent ces postes, et certains membres de leurs associations peuvent à leur tour servir de relais pour les autres. Ainsi les femmes-relais touchent d'une part les membres de leurs associations (il y a dix à vingt personnes par association en moyenne), et d'autre part les clients et leur entourage qui fréquentent leurs associations.

Même s'il leur était difficile de dire combien de personnes elles pensent toucher, les femmes ont conscience qu'elles encouragent par leur dynamisme beaucoup d'autres femmes à exercer une activité économique notamment.

Elles se rendent compte de leur utilité sociale pour leurs familles, leurs associations et leurs communautés (clients, quartier...) de par leurs activités.

b) Horloge journalière

Cet outil a pour objectif de faire une analyse de genre dans les différentes sphères de la vie des actrices (foyer, activités génératrice de revenus, communauté), et plus spécifiquement de :

- Rendre visible et comparer la répartition des tâches sur une journée, selon le genre (Hommes/Femmes) ;
- Faire une estimation du temps pris par chaque tâche et responsabilité ;
- Identifier sur une journée les temps libres, consacrés aux besoins personnels (formation, activités culturelles, sportives ou communautaires) ;
- Evaluer les perspectives de changement.

L'analyse du genre au niveau du foyer et des tâches de leur vie quotidienne est essentielle car c'est là que les femmes et les hommes sont éduqués et passent la majorité de leur temps. Le manque de connaissance sur le mode de vie et les besoins des femmes et des hommes est un facteur clé parmi les obstacles vers l'égalité. Collecter des données prenant en compte le genre à un niveau micro est essentiel pour constituer une base de référence suffisante et évaluer les changements encore nécessaires.

Il s'agit d'inscrire sur les horloges tout ce qu'une femme et son mari font durant une journée. Il faut prendre une journée-type, mais détailler le plus possible pour mieux percevoir le type de tâches à accomplir³⁸.

Ensuite, les différents temps pourront être visualisés par des couleurs de fonds différents ou en comptabilisant les heures passées aux différents types d'activités.

Cet outil permet de visualiser la répartition des tâches et la charge de travail selon le genre et les saisons, d'identifier les moments disponibles dans la journée pour intervenir (réunions, formations...) et d'évaluer la possibilité du développement de certaines activités nouvelles (AGR...).

Maintenant que nous avons présenté le projet, ses outils et méthodes, nous pouvons nous attacher à décrire l'approche concrète qui est faite sur le terrain par l'ONG ASMADE.

³⁸ Voir en annexe la fiche outil de l'horloge journalière

PARTIE III : L'APPROCHE GENRE SUR LE TERRAIN : APPORTS ENDOGENES DE L'ONG ASMADE POUR LE SOUTIEN AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DES FEMMES

Cette troisième et dernière partie va consister à présenter comment la stratégie, les méthodes et outils préconisés par les membres du consortium AGLAE sont adaptés au contexte du projet de Ouagadougou par l'ONG ASMADE. On pourra voir l'application concrète du concept de genre dans les trois volets du projet, que ce soit pour le renforcement des capacités des acteurs et actrices, pour le volet genre ou pour le volet plaidoyer.

Chapitre V. Un *empowerment* des actrices à travers leur rôle productif : une autonomisation organisationnelle et financière par le volet renforcement des capacités

Le volet renforcement de capacités du projet AGLAE a pour but, comme son nom l'indique, d'améliorer les compétences et connaissances des acteurs et actrices accompagnés, afin qu'ils puissent développer leurs activités génératrices de revenus.

Dans ce chapitre, il s'agira de voir quelles sont les diverses formations dispensées par ASMADE, ainsi que de faire une petite évaluation des effets qu'elles ont pour les acteurs et actrices, du point de vue du genre.

Section I : Les formations dispensées par ASMADE et le renforcement des capacités des actrices et acteurs

Dans cette section, nous verrons les différentes formations dispensées par l'ONG ASMADE auprès des acteurs et actrices de l'alimentation de rue, à savoir les formations en gestion et marketing, en hygiène et assainissement et en leadership et prise de décisions, toutes très utiles à l'exercice des activités génératrices de revenus de restauration ou de transformation agroalimentaire.

I) Les formations en gestion et marketing

L'objectif des formations en gestion et marketing est que les acteurs et actrices de l'alimentation de rue comprennent l'importance de leur unité économique (micro-entreprise) et développent des capacités pour une meilleure gestion et une promotion de leur activité.

Chaque année, 70 personnes sont formées en gestion et marketing, lors d'une formation dispensée au sein de l'ONG ASMADE, par son partenaire CHIEL (Centre International pour les Initiatives, les Etudes et Liaisons). Ces personnes restituent ensuite ce qu'elles ont appris aux membres de leur association, démultipliant ainsi les effets et le nombre de personnes touchées par ces formations.

Lors de ces formations, les participants prennent connaissance des notions relatives à l'entreprise et à son environnement, à savoir le processus de création d'une entreprise, les procédures de recherche de financement et la comptabilité. Ces notions permettent d'améliorer la gestion des activités, d'évaluer les dépenses et les recettes et

de déterminer les bénéfices, de rédiger et d'élaborer des projets, de faire des prévisions pour le futur... Les notions de marché, de marketing, de client, de relations entre marché et marketing, et d'études de marché sont également abordées et assimilées par les participants. Les participants appréhendent aussi la nécessité du marketing pour l'écoulement et la promotion de leurs produits.

Ces formations sont très appréciées et recherchées par les acteurs et actrices du secteur de l'alimentation de rue. En effet, la plupart de ces personnes sont soit illettrées, soit ont un niveau scolaire qui ne dépasse pas le secondaire. De ce fait, ils travaillent à la vente de plats cuisinés ou d'aliments transformés sans aucune notion de gestion ou de marketing, ce qui occasionne souvent des pertes financières importantes. Une fois quelques notions apprises et réinvesties dans leurs activités, les acteurs et actrices se rendent compte des effets positifs que cela génère sur leurs revenus et le développement de leur activité.

II) Les formations en leadership et prise de décisions

L'autonomisation des acteurs et actrices de l'alimentation de rue est une condition primordiale pour améliorer leur situation et garantir leur sécurité économique et financière. La participation active des acteurs et actrices au développement économique et social, leur permettra d'acquérir une meilleure estime de soi et de s'affirmer ensuite dans les sphères de décision, aussi bien familiales que publiques.

Les sessions de formation en leadership et prise de décisions organisées à ASMADE par le cabinet CIIEL (70 personnes formées par an) visent à développer les compétences des acteurs et actrices en matière d'autonomisation dans leur prise de décisions et les actions qu'ils entreprennent. L'objectif est de permettre aux participants et participantes de prendre conscience de leurs propres forces et faiblesses en matière de leadership, de communication et de prise de décision et de comprendre celles des autres et d'en tenir compte dans l'exercice de leur leadership personnel et dans la prise de décision pour apporter des améliorations dans la vie de leur activité économiques et de leur association ou groupement.

La démarche utilisée au cours des formations se base sur:

- Des cours théoriques dispensés par les facilitateurs de manière dynamique et participative, avec des proverbes et illustrations relatives au thème de leadership et de prise de décisions pour la bonne compréhension des participants ;
- Des travaux de groupes suivis d'exposés dont l'objectif est de permettre aux participants d'échanger sur leurs expériences et de partager avec le groupe, d'en discuter, voire d'en apprécier la pertinence ;
- Des réunions plénières, qui sont des témoignages en public des cas vécus et des expériences de certains participants. Ces types d'échange permettent de confirmer les éléments de cours théoriques apportés par les formateurs ;

- Des jeux de rôles qui sont des mises en scène d'une série de situations vécues dans les milieux de travail. Elles rendent plus vivantes les formations et réveillent l'esprit d'initiative et améliorent les savoir-faire pour la bonne marche des activités ;

Durant tout le temps de la formation, les acteurs et les actrices du projet peuvent se familiariser avec les différents concepts et actions liés au leadership, ainsi que sur les étapes, modes, et méthodes de communication.

Ces formations améliorent grandement la confiance des acteurs et actrices en leurs propres capacités et potentiels. Nous verrons dans la suite de cette partie comment l'autonomisation des actrices par rapport à ces formations est réinvestie dans les activités et initiatives qu'elles entreprennent pour le développement de leurs activités.

III) Les formations en hygiène et assainissement

L'objectif de ces formations est de former les acteurs et actrices de l'alimentation de rue et de transformation de produits agroalimentaires locaux sur les techniques d'hygiène afin qu'ils puissent garantir la sécurité sanitaire des produits proposés aux consommateurs.

Durant trois jours, les acteurs et actrices (70 personnes par an) sont formés par le cabinet CIIEL sur les règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement et sensibilisés sur les conséquences du manque d'hygiène dans leurs activités.

Des participants peuvent donner des témoignages sur leurs pratiques en matière d'hygiène. Ces pratiques, souvent non conformes aux règles d'hygiène élémentaires, ne le sont pas par négligence de la part des acteurs et actrices, mais par ignorance car beaucoup méconnaissent les conséquences que le manque d'hygiène peut engendrer sur les consommateurs.

A l'issue de ces sessions de formations, tous les participants s'engagent à garantir une sécurité sanitaire des produits proposés aux consommateurs.

Les effets de ces formations sont importants sur la qualité des produits vendus et la propreté des lieux et ustensiles utilisés pour la pratique des activités des acteurs et actrices.

Ces formations ont été choisies et définies dans le cadre du projet avec des objectifs précis et correspondant aux attentes et besoins des acteurs et actrices pour un exercice et un développement optimal de leurs activités.

Section II : Les effets positifs induits de ces formations sur les habitudes des acteurs et actrices et leurs représentations de genre

Dans cette section, nous nous intéresserons aux effets positifs qu'ont ces formations pour les acteurs et actrices formés. Le fait d'être à la fin de l'année II du projet permet déjà de constater quelques effets, même si l'on ne peut encore parler d'impact.

I) Une professionnalisation des acteurs et actrices formés

La plupart des acteurs et actrices formés ont débuté leur activité pour obtenir des revenus complémentaires à ceux de leurs conjoints, sans aucune formation préalable. On l'a dit plus haut, les acteurs et actrices sont en général peu éduqués, voire illettrés, et la plupart n'a aucune notion de gestion, de management, de marketing ou d'hygiène. Or, ces éléments sont primordiaux pour l'exercice de leurs activités de production et de vente alimentaire. C'est la raison pour laquelle les effets positifs des formations peuvent être déjà constatés chez la quasi-totalité des acteurs et actrices. Ceux-ci ont adopté et réinvesti les techniques et méthodes qu'on leur a enseigné et ils y trouvent un avantage certain pour leur activité.

C'est d'ailleurs ce que les entretiens auprès de l'échantillon d'acteurs et actrices ont pu montrer. Ainsi, Nana Colette, formatrice, témoignait qu'elle avait « *appris beaucoup de choses, surtout du point de vue de l'hygiène et des comptes. Avant, je négligeais de le faire même si je savais qu'il le fallait* ».

Antoine Ouédraogo, formateur, témoigne : « *Avant, je ne savais pas m'organiser ou parler correctement aux clients pour les fidéliser. Grâce aux formations, les bénéfices de mes ventes ont beaucoup augmenté, et l'hygiène à l'atelier s'est améliorée aussi. Maintenant, nous faisons des prévisions pour notre budget au sein de mon foyer, ainsi qu'un programme d'activités pour la semaine* ». Toutes ces améliorations et cette professionnalisation de l'activité ont été facilitées par les formations reçues dans le cadre du projet AGLAE.

La quasi-totalité des acteurs et actrices auprès desquels j'ai pu faire des entretiens m'ont confirmé la nette amélioration des conditions d'hygiène dans lesquelles ils travaillent. Aujourd'hui, tous emballent leurs produits dans des sachets plastiques et protègent les aliments de la poussière dans des récipients, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Selon Emilienne Zoungrana, animatrice à ASMADE, les acteurs et actrices « *ne savaient pas évaluer les pertes faites, leurs activités se faisaient au jour le jour, alors qu'aujourd'hui les gens utilisent un cahier de comptes* ».

D'après Caroline Wubda, chef de projet AGLAE à ASMADE, les formations ont pu *« renforcer le leadership de certaines actrices. Une des femmes est maintenant vice-présidente de la chambre des métiers du Burkina Faso et beaucoup de femmes ont essayé de postuler en tant que conseillères municipales. Elles osent plus prendre la parole en public et affirmer leur volonté de s'engager dans la vie de leur communauté ou leur quartier »*.

Si les formations ont eu des retombées positives sur la vie et les conditions de travail des acteurs et actrices, on peut aussi constater des effets importants pour les associations et l'entourage direct des personnes formées.

II) Les retombées positives pour leurs associations et leur entourage

La plupart des acteurs et des actrices formés sont président(e)s d'associations ou membres de leurs conseils d'administration. De ce fait, les connaissances acquises lors des formations, lorsqu'elles sont restituées aux associations et groupements ou tout simplement réinvesties, vont servir de modèle pour l'entourage de ces personnes. On assiste ainsi à une démultiplication des effets des formations. Aujourd'hui, tous les membres du CARTPL ont beaucoup amélioré les conditions d'hygiène dans lesquels ils travaillent, font des efforts sur la présentation de leurs produits à la clientèle et utilisent les outils de comptabilité.

Selon Pauline Zida, une formatrice de l'association Wende mi Pog Songo, même si elle n'a assisté à aucune formation, la présidente de l'association lui a *« retransmis les formations »*, et aujourd'hui elle se fait *« un programme pour la planification de ses journées de vente et de ses commandes »*. Son témoignage montre bien que les personnes formées démultiplient les effets des formations en transmettant aux autres membres de leur association les techniques et connaissances acquises.

Certains aspects des formations sont plus difficiles à mettre en œuvre et même si les acteurs et actrices disent avoir pour projet d'améliorer leur marketing par exemple, les fonds ou le temps nécessaire pour le faire manquent.

III) Une prise de conscience de l'importance de leur rôle pour leur famille et leur entourage, facteur d'amélioration de l'estime de soi

Cette amélioration de leurs conditions de travail et donc de leurs revenus a des conséquences très importantes sur les acteurs et les actrices. Si nombre d'entre eux avaient commencé ces activités pour obtenir de petits revenus complémentaires, le fait d'améliorer leurs compétences et de se professionnaliser augmente considérablement la rentabilité de leurs activités. Les acteurs et actrices sont donc désormais en mesure de

soutenir réellement les revenus et les dépenses de leur famille grâce à leur travail, ce qui donne de l'importance à leur rôle pour la famille. La considération qu'ils en retirent de la part de leur entourage en est d'autant plus forte et cela contribue à les conforter dans leur entreprise. Cette confiance en eux et en l'avenir de leur activité génératrice de revenus apporte un certain changement dans le comportement de ces acteurs et actrices.

Ici, c'est particulièrement le changement pour les actrices qui nous intéresse. Les formations contribuent en effet indirectement à améliorer les relations de genre dans les familles. En effet, le fait que les femmes prennent une part plus importante dans la contribution aux revenus familiaux leur permet de donner plus souvent leur avis sur les décisions et les conditions de vie au sein de leur foyer. Leurs conjoints constatent et approuvent leur soutien au foyer et vont alors davantage les écouter et solliciter leur participation à la prise de décision. Certains vont même soutenir leurs femmes moralement, mais aussi financièrement et matériellement pour le développement de leurs activités.

Selon la Directrice de la Coordination des Associations Féminines du Ministère de la Promotion de la Femme du Burkina Faso, *« ces formations valorisent les femmes car elles sont capables d'apporter des revenus dans leur foyer et de faire face aux charges familiales. Cela leur donne davantage d'assise vis-à-vis des hommes »*.

D'après Agnès Rouamba, restauratrice, *« beaucoup de choses ont changé au niveau du couple. Je sens un début d'intégration aux prises de décisions du foyer, car mon mari comprend que je contribue à la vie de la famille. La famille de mon conjoint trouve cela très bien car ils voient que mon activité contribue aux dépenses du ménage et ils m'encouragent. Nous communiquons, mon mari et moi, sur les dépenses à effectuer. Nous prenons nos décisions ensemble »*.

En tant que présidente d'association, Béatrice Ouédraogo, restauratrice, a amélioré sa capacité de prise de décisions : *« Personnellement j'ai vu beaucoup d'améliorations sur le plan professionnel et familial. J'ai appris à me ménager et à mieux organiser mes activités. Avant je me levais à 2h du matin pour cuisiner mes gâteaux, puis je continuais ma journée avec la vente de mes plats de « babenda » (plat traditionnel burkinabé) du matin au soir. Les formations AGLAE m'ont aidé pour organiser ma vie sociale et apprendre à moins me fatiguer et à solliciter davantage l'aide et le soutien de mon mari. Mon mari contribue à mes activités, financièrement et matériellement. S'il trouve quelque chose pour m'arranger dans mes activités, il me demande mon avis et il peut l'acheter pour me rendre service. Mon mari m'apporte une grande aide. Je fais mes comptes tous les jours, puis nous faisons les comptes ensemble à la fin du mois. Nous nous entendons pour les dépenses du foyer »*

Ces formations, aussi bénéfiques qu'elles puissent être, ne résolvent pas non plus tous les problèmes que rencontrent les actrices et les acteurs, comme nous le verrons dans la section suivante.

Section III : Les rémanences et limites de ces formations

Le projet AGLAE, à travers ces formations, apporte beaucoup pour le développement organisationnel, technique et financier des activités de restauration et de transformation des acteurs et actrices. Cependant, les conseils et méthodes transmises aux acteurs et actrices lors de ces formations ne suffisent pas pour endiguer toutes les difficultés auxquelles peuvent être confrontés ces derniers, ni à enrayer toutes les mauvaises ou inefficaces habitudes adoptées par ces personnes dans leur pratique quotidienne de leur activité.

I) Persistance des AGR comme simples activités de subsistance

Bien souvent, les activités génératrices de revenus des acteurs et actrices de l'alimentation de rue demeurent des activités de simple subsistance pour eux, soit par manque de moyen financiers, matériel ou de temps, soit du fait des réticences de beaucoup à officialiser (en quelque sorte) leur activité en passant du secteur informel au secteur formel, c'est-à-dire à la micro entreprise.

A) Manque de ressources financières et matérielles pour le développement des activités

Nous ne parlerons pas ici d'une partie des acteurs et actrices soutenus par le projet qui exercent cette activité comme simple complément à leur travail salarié pour l'Etat ou des dispensaires de santé par exemple. Ces derniers n'ont évidemment pas le temps suffisant pour développer leur activité de manière trop poussée. On peut cependant noter que certains acteurs interrogés déclarent préférer développer leur activité génératrice de revenus, dans le but d'être un jour indépendants et d'exercer leur activité à temps plein pour en faire vivre leur famille et leur entourage.

Pour les acteurs et actrices dont la restauration ou la transformation sont les seules activités génératrices de revenus, le plus important obstacle à leur développement et qui persiste est le manque de financements, ou plus exactement, le manque d'accès aux financements. En effet, quand on les interroge sur le problème dominant pour eux, les acteurs et actrices déclarent ne pas avoir assez d'argent pour entreprendre toutes les initiatives qu'ils souhaiteraient mettre en place. Ainsi, Antoine Ouédraogo, transformateur, témoignait lors d'un entretien de son « *manque de financements, qui*

empêche une organisation optimale de la production, ou encore le stockage des produits ».

Ce manque d'accès aux financements vient d'une part de la taille réduite de l'activité exercée, qui limite la solvabilité des acteurs et actrices, et d'autre part de leur manque de connaissance ou de confiance en eux (ici l'illettrisme ou le faible niveau scolaire jouent beaucoup) pour adresser leur demande d'aide aux institutions de micro finance susceptibles de leur prêter des fonds.

Ainsi, les sensibilisations et formations pour le développement et la professionnalisation de leurs activités donnent des idées et dynamisent les acteurs et actrices, mais bien souvent leur entrain et leur motivation sont limités par leur manque de fonds pour réaliser leurs projets.

B) Le difficile passage d'une activité informelle à une activité formelle

Bien souvent, l'un des freins au développement des activités génératrices de revenus est l'envie des acteurs et actrices de continuer à exercer dans l'informel.

Chez les acteurs et actrices illettrés ou d'un niveau scolaire faible, cette crainte d'une trop forte formalisation de leur activité s'explique par le manque de confiance en leurs capacités de développer une vraie petite entreprise.

Cependant, pour beaucoup d'actrices et d'acteurs formés et suivis par le projet AGLAE, leurs désir de réussir dans la voie qu'ils ont choisie leur donne l'envie de développer leur activité et de devenir de réels entrepreneurs. Malgré cela, ils préfèrent la plupart du temps rester dans le secteur informel, par peur des taxes imposées pour toute entreprise déclarée. La réglementation étatique est une réelle limite au développement de ces micro-entrepreneurs, notamment en ce qui concerne la publicité ou la stratégie de marketing qu'ils vont développer pour se faire connaître de leur clientèle.

Ces limites sont des freins importants au développement du secteur de l'alimentation de rue en général. Une des recommandations faites par la chef de projet AGLAE, Caroline Wubda, était d'ailleurs d'« *envisager d'autres financements* » pour la suite, pour aider les acteurs et actrices à entreprendre ce qu'ils souhaitent.

Les limites qui nous intéressent le plus par rapport à la problématique de ce mémoire sont les limites inhérentes aux représentations et attitudes de genre.

II) Limites de genre

La fierté Mossi que nous avons évoquée plus haut est un facteur important de frein au développement des activités des actrices. En effet, les époux de ces dernières mettent souvent un point d'honneur à contrôler et à mener la vie du foyer selon leur autorité. Les femmes, même si elles peuvent donner leur avis sur certaines décisions, doivent se plier

aux exigences de leur époux. Par exemple, beaucoup d'actrices interrogées lors des parcours de vie déclarent toujours informer, voire demander l'autorisation de leurs conjoints pour entreprendre des déplacements ou des démarches en dehors du foyer.

L'objet des dépenses et des déplacements se discute toujours en couple, lorsqu'il s'agit de la femme, alors que celle-ci n'a pas forcément à savoir où se rend son mari une fois sa journée de travail terminée par exemple.

Au début du lancement du projet AGLAE (mais surtout lors du projet précédent), les conjoints étaient très réticents au fait que leurs femmes exercent leur activité trop tard, ou de sorte à ce que cela limite le temps passé auprès des enfants et dans le foyer.

Beaucoup de femmes témoignent avoir dû négocier et être patientes pour montrer à leur conjoint l'importance de leur activité pour l'amélioration des revenus et donc des conditions de vie du ménage, avant d'avoir obtenu leur consentement pour développer leur activité et le temps qu'elles y consacraient.

Un moyen de faire comprendre aux hommes l'intérêt du projet et l'intérêt du genre en particulier est de les impliquer le plus possibles aux formations et ateliers de sensibilisation sur le genre. Or, ce n'est pas le cas aujourd'hui. Mis à part les causeries-débats qui ont impliqué les conjoints des actrices, les ateliers sur le genre ne réunissent que des femmes. Celles-ci n'arrivent pas toujours (très rarement même) à transmettre ce qu'elles y ont appris et à faire comprendre à leurs époux l'importance du genre pour leur foyer. Les personnes interrogées à ce sujet au sein du personnel d'ASMADE ou chez les autorités politiques partenaires du projet sont toutes de l'avis qu'il faudrait à l'avenir impliquer davantage les conjoints des actrices sur le genre.

On peut citer le chargé de programmes d'ASMADE, Mamadou Belem : « *un des points faibles du projet est qu'on n'intègre pas assez les hommes aux formations et sensibilisations ; le projet est plus axé sur les femmes* ».

Caroline Wubda, chef de projet AGLAE, recommande d'ailleurs « *prochainement, il faudrait envisager une stratégie pour toucher les maris* ».

La Directrice de la Coordination des Associations Féminines du Ministère de la Promotion de la Femme est de cet avis également: « *souvent dans les couples, l'homme laisse toutes les charges à la femme. La sensibilisation doit toucher les hommes ; elle doit être faite en couple* ».

Un des partenaires de la mairie de Bogodogo, monsieur Emmanuel Yago (responsable du service d'hygiène et point focal), s'inquiétait de la difficulté de « *faire accepter le concept de genre car on n'y invite que les femmes* ». Selon lui, « *il faut chercher à toucher les hommes aussi, car les femmes écoutent mais peuvent mal expliquer les choses à leurs maris* ».

Nous allons voir dans le chapitre suivant quel sont les effets du volet genre du projet sur les acteurs et actrices.

Chapitre VI. Un *empowerment* des actrices à travers leur rôle reproductif : le volet genre

Dans son opérationnalisation, le projet a mis en exergue la nécessité d'engager des actions spécifiques d'intégration du genre auprès des acteurs du secteur de l'alimentation de rue, mais aussi dans leur environnement en prenant en compte les autres couches sociales notamment les leaders communautaires, les autorités coutumières et religieuses, les familles des acteurs (les époux et les épouses) les consommateurs et les autres partenaires administratifs.

L'implication de tous les acteurs doit permettre d'engager un processus de négociation pour permettre aux hommes et aux femmes du secteur de gérer de manière rationnelle leurs ressources et leur temps liés à la pratique de leurs activités.

L'intégration de groupes d'hommes dans le public ciblé par le projet entre dans une approche « genre et développement ». Cette méthodologie de projet permet une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes d'un point de vue économique, social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives³⁹. En intégrant des hommes au public-cible, on approfondit l'action de renforcement des capacités économiques.

Les formations proposées aux participant-e-s intègrent un module relatif au genre, suivi par les femmes et les hommes. Il vise à sensibiliser et changer les mentalités pour imaginer des modes de relations plus démocratiques, tant dans la vie quotidienne que dans la vie économique, sociale et politique. Cette nouvelle initiative permet donc de prendre en compte les rapports hommes-femmes dans l'organisation, le développement et la promotion du secteur. Pour ce faire, un certain nombre d'actions ont été réalisées.

³⁹ Direction générale de la coopération internationale et du développement, *Genre, Document d'orientation stratégique*, Ministère affaires étrangères, Paris, 2008, p. 13

Section I : Les ateliers sur les ressources temps des actrices : pour une prise de conscience de l'importance de leurs rôles

Les ateliers sur les ressources temps des actrices utilisent l'outil (vu dans la partie précédente) de l'horloge journalière. Nous ne reviendrons pas sur les objectifs et la méthodologie utilisée pour l'utilisation de cet outil, mais nous nous intéresserons plutôt aux effets de ces ateliers pour les actrices qui y participent.

Le but de ces ateliers est de faire prendre conscience aux femmes que la façon dont elles s'organisent généralement ne leur laisse pas ou trop peu de temps de repos ou de détente. Si l'objectif n'est pas de critiquer la façon de vivre et de travailler des acteurs et actrices, il consiste plutôt à améliorer leurs conditions de vie, en soulignant l'intérêt et l'importance d'une organisation personnelle qui favorise un partage plus équitable des tâches et des responsabilités au cours de la journée, et ce à travers la comparaison des horloges des femmes avec celles de leurs conjoints.

Pour avoir assisté à l'un de ces ateliers, je peux dire que c'est souvent l'occasion pour les actrices de se rendre compte des différences entre elles et leurs conjoints dans leur organisation. A travers des conseils, il s'agit de leur montrer qu'il est primordial de s'accorder des temps de repos ou de loisir pour être efficace dans le travail et garder une bonne maîtrise de leurs responsabilités familiales et conjugales.

Selon Nana Colette, formatrice qui a bénéficié de cet atelier en mars 2011, les ateliers leur ont montré l'intérêt de *« faire leur emploi du temps de la journée et de s'organiser pour avoir un temps de pause »*.

D'après Agnès Rouamba, formatrice, *« cela permet de percevoir le temps que nous avons pour le repos, pour l'activité et pour la famille. Depuis que j'ai participé à cette formation, je me lève moins tôt et travaille moins tard, je me ménage. Pour certaines tâches, je responsabilise mes enfants, et il arrive souvent que mon mari m'aide, par exemple pour négocier les prix de la matière première de mes produits »*.

Selon Chantal Bationo, restauratrice, *« Dans la vie de couple, l'atelier de l'intégration du genre a beaucoup fait changer mon foyer. Quand j'ai expliqué à mon mari ce que nous y avons appris, on aurait dit qu'il n'attendait que ça. Aujourd'hui, il se lève à 5h du matin pour ouvrir le kiosque. Il a compris. Avant la formation, il n'y avait pas de dialogue entre nous ou de stratégie de discussion. Maintenant je sais comment demander les choses et informer mon mari avec souplesse et dialogue. Je sais comment aborder les choses et cela nous aide beaucoup à nous entendre sur les décisions. Maintenant il y a de la transparence. Nous gérons les comptes à deux pour le foyer.*

Avant il ne s'intéressait pas à mon activité ; maintenant il a compris l'importance de mon activité et il s'implique. Des fois il vient servir seul quand je ne peux pas. »

On le voit bien, ces ateliers, à travers la prise de conscience qu'ils suscitent chez les actrices, permet des petites améliorations dans l'organisation et donc dans la qualité de vie des actrices. La perspective genre qui est montrée aux actrices en faisant la comparaison avec les journées de leurs conjoints permet non seulement une prise de conscience, mais également apporte une motivation pour les actrices à mieux s'organiser, de façon à répartir les tâches de manière égale au sein de leur foyer. Les effets pourraient sans doute être d'autant plus importants si les ateliers étaient également dispensés aux conjoints de ces dernières.

Section II : Vers un partage du pouvoir décisionnel au sein des ménages : les causeries-débats

Les six causeries-débats qui ont eu lieu dans le cadre du projet AGLAE ont été initiées à l'intention des acteurs et des actrices du projet, mais surtout pour toute la population des arrondissements du projet. La mobilisation de la population au cours de la tenue des séances de causeries-débats était très importante.

L'objectif des causeries-débats est d'échanger avec les acteurs et actrices de l'alimentation de rue sur leurs pratiques organisationnelles, ainsi qu'avec les époux et épouses de ces acteurs et actrices, les leaders communautaires et les représentants des communes. Les mairies ont été représentées par les responsables des services techniques, à savoir le point focal du projet : les responsables du service d'hygiène, de la commission environnement, du service des affaires économiques et sociales.

L'équipe de projet a été appuyé à cette étape de l'activité par 20 femmes animatrices-relais. La démarche a consisté à déployer pour chaque rencontre 4 animatrices-relais pour l'organisation de la rencontre. Leurs interventions ont consisté à donner un témoignage sur la situation et l'évolution de leurs activités pour illustrer les sensibilisations.

L'équipe du projet dans sa démarche a toujours procédé à un bref rappel des objectifs du projet et de ses enjeux, afin de placer tous les participants au même niveau d'information avant d'entrer dans le vif du sujet.

Plusieurs thèmes sont traités au cours de ces causeries-débats. Il s'agit entre autres de la gestion du temps, de la gestion des ressources, de l'appui du conjoint ou de la conjointe aux activités professionnelles et sociales de l'autre.

La première étape a consisté à poser le problème de l'exercice même de l'activité. Il est ressorti au cours des échanges que « *les hommes avaient le droit de mener toutes les activités qu'ils jugeaient indispensables pour eux. Ils avaient le droit de changer et de mener les activités qu'ils désiraient* », les femmes, elles, devant mener les activités que leurs époux jugent dignes d'elles et pour la famille. Beaucoup d'hommes se sont exprimés sur le fait qu'il existe des activités qu'on peut considérer comme indignes d'une femme au foyer.

La deuxième étape a consisté à échanger sur la participation des membres de la famille à la vie du ménage. A cette étape, les opinions sont divergentes. Alors que les femmes réclamaient l'aide de jeunes garçons dans l'exécution des travaux ménager (balayage, lessive, vaisselle...) certains hommes, se sont prononcés sur le fait qu'il s'agit là de travaux uniquement réservés aux femmes.

Les débats se sont avérés enrichissants et fructueux grâce aux contributions de l'assistance et des invités spécialistes des questions de genre qui ont sensibilisé ceux qui ignoraient le genre et conforté d'autres dans leurs positions.

Selon Caroline Wubda, chef de projet AGLAE, *« l'approche genre est une bonne chose, et les causeries-débats ont appris aux femmes qu'il fallait négocier les relations de genre, si elles voulaient obtenir un soutien et un accompagnement de leurs conjoints. Les causeries ont été bénéfiques pour que tout le monde comprenne mieux la définition du concept de genre, car beaucoup d'hommes faisaient un blocage sur cette notion ».*

D'après Agnès Rouamba, formatrice, *« les causeries-débats permettent aux hommes de prendre conscience de ce que font leurs femmes pour leur famille et la société. Beaucoup d'hommes ont dit avoir intérêt à aider leur femme désormais ».*

Ainsi, on peut dire que les activités de sensibilisation et de formation au genre qui impliquent à la fois les actrices, les acteurs et leur entourage ont des retombées positives sur les personnes qui y participent. La prise de conscience et la motivation qui sont alors suscitées laissent présager des changements positifs vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. Certains acteurs et certaines actrices en font déjà l'expérience et tout porte à croire que ces effets positifs pourront se démultiplier progressivement.

Chapitre VII. Un *empowerment* des actrices à travers leur rôle communautaire : le volet plaidoyer

Le volet plaidoyer du projet AGLAE complète les deux autres volets, dans le sens où il vise la reconnaissance du corps de métier des restaurateurs et restauratrices et transformateurs et formatrices de rue par les autorités politiques communautaires, communales et nationales. Une prise en compte du secteur de l'alimentation de rue par les autorités est en effet essentielle pour le développement des activités des acteurs et actrices, grâce au soutien financier, technique et juridique de ces autorités.

A travers cette reconnaissance du corps de métier et la valorisation du travail des acteurs et actrices du secteur, tout porte à croire que des améliorations importantes en

matière de genre peuvent être envisagées, une fois les actrices du secteurs responsabilisées. C'est ce que nous verront dans ce chapitre.

Section I : Le plaidoyer communautaire et les causeries-débats : une conscientisation des communautés sur le genre

Depuis plusieurs années déjà, le genre est mis en avant dans les projets de développements mis en place au Burkina Faso, ainsi qu'à travers les orientations politiques nationales. Les populations ciblées par les projets ont donc déjà pour la plupart entendu parler de ce concept, sans y être sensibilisés. Nombreuses sont les personnes (et pas seulement les hommes) qui ne comprennent pas le sens de ce terme et en ont des interprétations tronquées et négatives.

Dans beaucoup de mes entretiens réalisés sur le terrain, il est ressorti que les hommes et les femmes qui ont été touchés par les projets d'ASMADE étaient demandeurs de sensibilisations et de formations sur le genre car ils désiraient comprendre précisément ce que le genre pouvait leur apporter.

« *Nous n'attendions que ça* », a déclaré une des actrices du projet AGLAE lorsque je l'ai interrogée sur les causeries-débats sur le genre auxquelles les acteurs, actrices, leurs conjoint(e)s et les chefs coutumiers de leur entourage ont été conviés.

Le défaut de beaucoup de projets de développement est de ne pas prendre suffisamment en compte les hommes dans les projets qui ont une perspective genre. C'est d'ailleurs parfois le cas avec le projet AGLAE, les ateliers sur le genre et le développement ne concernant pour l'instant que les femmes-relais. Cependant, une des très bonnes initiatives du projet a été la mise en place de causeries-débats dans les communautés afin de sensibiliser et d'informer les hommes comme les femmes sur la notion de genre et ses implications pour leur vie quotidienne.

Ces causeries-débats ont eu des effets très positifs, du moins sur la conscientisation des populations et surtout des autorités politiques locales et communautaires.

Lors d'un entretien avec le Sam-Naaba (chef coutumier) de l'arrondissement de Bogodogo qui avait assisté à l'une de ces causeries, celui-ci nous a affirmé que même s'il en avait déjà plus ou moins conscience auparavant, les causeries-débats ont renforcé son idée que « *les femmes sont les premières actrices du développement à la base, car elles aident leurs maris pour la famille et contribuent à lutter contre la pauvreté* ». Il pensait que « *l'épanouissement des femmes étaient important car elles éduquent les enfants et garantissent la santé de leur famille* ».

On voit ici l'effet positif que les activités de sensibilisation et de plaidoyer communautaire ont pu apporter pour les populations, en sensibilisant les chefs coutumiers qui ont beaucoup d'importance et de poids dans les décisions et orientations des quartiers et des communautés.

Ainsi, les causeries-débats jouent un rôle important d'information et de sensibilisation des communautés. En y conviant les chefs coutumiers et religieux, l'objectif d'ASMADE est de toucher les élites et les autorités qui ont une influence sur les communautés. C'est à travers ces personnes que les mentalités et les habitudes des populations peuvent progressivement évoluer vers une recherche de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Section II : Le plaidoyer communal et les sensibilisations auprès des mairies : pour une prise de conscience de l'importance du corps de métiers et du genre

Le plaidoyer pour le développement du secteur de l'alimentation de rue et la prise en compte du genre systématique auprès des autorités communales a été mis en place dès le lancement du projet, le soutien des autorités des mairies étant indispensable pour le bon déroulement des activités prévues en dehors des locaux de l'ONG ASMADE, ainsi que pour que ces activités aient de fortes retombées positives pour les personnes ciblées.

Les résultats attendus visaient essentiellement à ce que les maires intègrent les activités des acteurs et actrices dans leur plan de développement, que des espaces soient attribués aux restaurateurs/trices et transformateurs/trices et que les groupements et associations des acteurs et actrices obtiennent une autorisation formelle d'occupation des espaces publics.

Ainsi, des prises de contact avec les différents points focaux dans les mairies ont été faites et plusieurs rencontres d'échanges se sont tenues entre l'équipe du projet AGLAE et les autorités des points focaux. Ces rencontres ont consisté à présenter le projet, les objectifs poursuivis, le type de collaboration recherché avec les services techniques et enfin l'organisation de réunions de sensibilisation. L'objectif de ces réunions est de porter une information aux acteurs et autorités politiques locales sur la mise en œuvre du projet.

Les autorités qui constituent les cibles de ce plaidoyer sont les leaders d'opinion, les chefs coutumiers et religieux, les conseillers des arrondissements, les responsables des services techniques des mairies, les consommateurs, les associations qui œuvrent dans d'autres secteurs d'activité et les acteurs et actrices du projet de l'alimentation de rue.

La démarche consiste à présenter le projet, ses enjeux et les attentes du projet vis-à-vis des acteurs et des partenaires techniques et financiers du projet afin d'introduire

l'approche genre et son enjeux dans le projet. Ces réunions se terminent par des débats ouverts à l'échange sur les idées et préoccupations de chacun.

L'objectif visé à travers des actions de sensibilisation est d'atténuer, voire de lever les blocages socioculturels au sein des ménages et des communautés qui freinent le développement économiques des activités des acteurs et actrices. De plus, il est important qu'à travers le projet, les acteurs et actrices du secteur puissent obtenir des mairies d'arrondissements une reconnaissance officielle de l'activité de restauration et de transformation comme corps de métier.

Grâce à la stratégie des séances de sensibilisation et de causerie par l'ONG, plus de 2000 personnes ont été touchées de manière directe et indirecte par les actions de projet.

Aujourd'hui, les autorités communales sont au courant des activités de soutien au secteur de l'alimentation de rue par ASMADE et le projet AGLAE. Ils sont également conscients de l'importance du travail des femmes dans ce secteur et du rôle que cela leur confère par le soutien financier qu'elles peuvent alors apporter à leur famille. *« Tant que le mari n'est pas un « féodal », il accepte que sa femme travaille car c'est pour le bien de la famille. Personne ne peut contredire ça, même s'il arrive que chez les Mossi les hommes veuillent encore tout contrôler »*. Ce témoignage a été recueilli auprès d'Emmanuel Yago, responsable du service hygiène de la mairie de Bogodogo. Ces paroles montrent que les actions menées ont porté leurs fruits auprès des autorités politiques, même s'il reste des efforts à fournir pour que le genre soit compris et accepté dans toute la société.

Section III : Le plaidoyer national et les journées spécifiques genre : vers une reconnaissance nationale du corps de métiers et des enjeux de genre pour les restauratrices et transformatrices de rue

Le volet plaidoyer a pris une importance considérable dans les activités du projet AGLAE cette année II à Ouagadougou, car la journée de la femme du 8 mars 2011 a été l'occasion pour ASMADE de célébrer cette journée en menant des actions de plaidoyer pour le genre et l'entrepreneuriat féminin.

Le volet plaidoyer, on l'a vu, a pour but d'aider les acteurs et actrices dans leurs démarches de plaidoyer auprès des autorités communautaires, communales et nationales pour la reconnaissance du secteur et en vue d'une valorisation de leurs activités. Dans le cadre du projet, des plaidoyers aux niveaux communautaire et communal à travers la tenue des causeries débats et la tenue des réunions d'informations dans les arrondissements ont eu lieu.

La commémoration de la journée internationale de la femme a servi de cadre pour le plaidoyer au niveau national et la promotion du genre dans les activités.

La commémoration de la journée internationale de la femme de mars 2011 était prévue par ASMADE en différé les 11 et 12 mars 2011. La Ministre de la Promotion de la Femme et le Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ont été invités à participer à cet évènement respectivement en tant que marraine et co-parrain de ces journées.

Ces activités ont servi de cadre pour porter les actions de plaidoyer engagées au niveau local (communautaire et communal) à un niveau national. Dénommées « journées spécifiques Genre », les 11 et 12 Mars 2011 ont donc été portées par ASMADE, ses partenaires et les acteurs du collectif comme des journées de réflexion sur la condition de la femme, active dans le secteur de l'alimentation de rue.

Les objectifs spécifiques de cette rencontre étaient de promouvoir le secteur de l'alimentation de rue, ainsi que de faire connaître davantage les activités des acteurs et actrices de ce secteur et valoriser leurs produits. La tenue de ces « journées spécifiques Genre » visait l'obtention d'une reconnaissance du secteur de l'alimentation de rue dans la ville de Ouagadougou par les autorités politiques et un plaidoyer à l'échelle nationale pour le genre.

I) Processus d'organisation des journées spécifiques genre et analyse des apports pour les actrices

Depuis le mois d'octobre 2010, ASMADE, le CARTPL et leurs partenaires étaient à pied d'œuvre sur le terrain pour faire de cette journée internationale de la femme une réussite. L'organisation et la tenue de la journée internationale de femme a pu être effective grâce la mobilisation et à la participation de tous les acteurs et actrices du projet, aux partenaires de l'ONG ASMADE et à tout son personnel.

Au cours du processus, de nombreuses concertations ont été organisées au sein d'ASMADE avec le personnel, ainsi qu'avec les autorités, avec les partenaires et avec les différentes associations du CARTPL. Ainsi, huit réunions préparatoires se sont tenues régulièrement avec le personnel d'ASMADE et le CARTPL, afin d'organiser les deux journées spécifiques genre.

C'est au cours de ces réunions préparatoires que la mise en place d'un comité d'organisation et de sept commissions (commission matériel, commission accueil protocole, commission budget, commission réflexion et rédaction du cahier de doléances, commission communication, commission restauration et commission don de sang) a été décidée et approuvée par l'ensemble des personnes investies dans le processus d'organisation. Ces commissions se sont réunies à sept reprises pour mener à bien les diverses activités d'organisation des journées des 11 et 12 mars.

Les réunions préparatoires avaient également pour objectif d'engager toutes la démarche auprès des partenaires et des autorités pour la tenue de l'activité. C'est ainsi que plusieurs rencontres ont pu se tenir avec le Ministère de la Promotion de la Femme, le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, ainsi

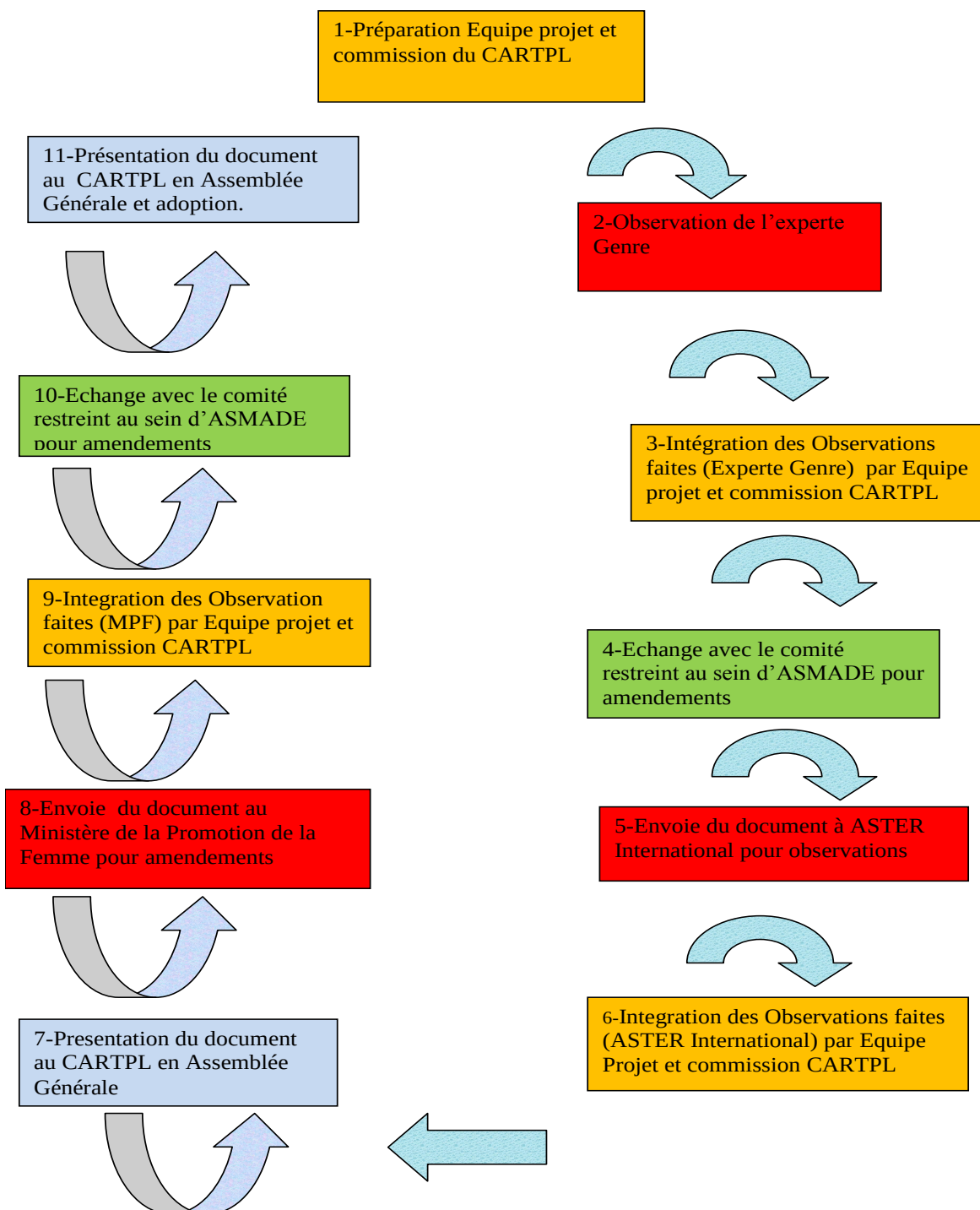
qu'avec la mairie de Bogodogo afin d'échanger sur le projet de la commémoration de la journée internationale de la femme. C'est au cours de ces multiples rencontres que les demandes de parrainage et de co-parrainage ont pu être introduites auprès des Ministres et acceptée, ainsi que d'autres échanges sur la tenue de la cérémonie.

En plus de ces réunions et rencontres, un comité restreint avait pour tâche d'accompagner l'élaboration et la rédaction du cahier de doléances des acteurs et des actrices membres du CARTPL. Ce travail de formulation de doléances et la rédaction qui a suivi ont été effectués d'un commun accord avec les responsables de la commission de rédaction du cahier de doléances. Le document a été envoyé aux partenaires ASTER-International et le Ministère de la Promotion de la Femme pour leur permettre d'y apporter leurs remarques et amendements, avant de les intégrer au document et de le présenter pour validation lors d'une réunion préparatoire. Ainsi, la rédaction du cahier de doléances a été réalisée avec la collaboration de toutes les parties prenantes au projet et à cette activité de plaidoyer national.

Des activités de communication en amont ont été organisées afin de donner plus de visibilité à l'activité, comme une conférence de presse et des communiqués de presse dans les médias.

Par ailleurs, des rencontres et des échanges se sont tenus avec les partenaires d'ASMADE que sont ASTER-International, la GIZ et l'ONG Entrepreneurs du Monde. A travers un suivi à distance soutenu, ASTER-International a pu suivre et participer aux étapes d'organisation, ainsi qu'à la rédaction du cahier de doléances à remettre au Ministère de la Promotion de la Femme.

Etapes de la méthodologie de travail pour l'élaboration et la rédaction du cahier de doléances.



II) Déroulement de ces journées et de la remise du cahier de doléances et apports pour les actrices

Dans cette partie, nous nous intéresserons tout d'abord à la manière dont les journées spécifiques genre organisées dans le cadre du plaidoyer national se sont passées, avant de se pencher sur les apports de ces journées, à la fois dans le processus d'organisation et dans le déroulement de ces journées elles-mêmes pour les actrices ciblées par le projet et pour les femmes du secteur de l'alimentation de rue en général.

A) Déroulement des « journées spécifiques genre »

La tenue de la conférence de presse le 7 mars au siège de l'ONG ASMADE pour annoncer le programme des deux journées spécifiques genre a été l'occasion pour ASMADE de communiquer sur les activités prévues pour la célébration de la journée de la femme, et pour ASTER-International, qui a co-animé la conférence avec ASMADE, le CARTPL et Equilibre et Population, de réaffirmer son engagement et son soutien au projet AGLAE de manière générale, et pour ses deux journées en particulier. Cette conférence était une opportunité pour donner une idée aux femmes de la synergie d'action qui existe entre la santé de la reproduction et la promotion du secteur de l'alimentation de rue, le thème de la journée nationale de la femme de 2011 étant « la maternité sans risques ».

Le Vendredi 11 mars 2011, s'est tenu une conférence avec essentiellement deux communications. La première communication de Madame Nebi/Zoma, Directrice de la Coordination des Associations Féminines du Ministère de la Promotion de la Femme a porté sur le thème « Genre et Entrepreneuriat Féminin au Burkina Faso ». La deuxième communication, présentée par le Professeur Nicolas Barro du Centre de Recherche en Sciences Biologiques Alimentaires et Nutritionnelles (CRSBAN) de l'université de Ouagadougou, s'est penchée sur le thème « Activités Génératrices de Revenus des femmes pour leur épanouissement socio-économique ». Ces deux communications ont servi de cadre d'échange et de partage sur la condition de la femme burkinabé et la prise en compte du genre dans le secteur de l'alimentation de rue.

Une opération de don de sang en accord avec le thème national de cette année 2011, « Donner la vie sans périr » a permis à la banque de sang de collecter une centaine de dons.

La tenue d'une rue marchande a permis aux acteurs et actrices d'exposer et de vendre leurs produits, ce qui a contribué à valoriser davantage leurs activités en générale et d'améliorer particulièrement la visibilité du secteur de l'Alimentation de Rue dans la ville de Ouagadougou.

Cependant, compte tenu des événements sociaux et en particulier des manifestations estudiantines qui se sont déroulées, et pour des raisons sécuritaires, la marche des acteurs et des actrices pour la remise du cahier de doléances à Madame la Ministre de la Promotion de la Femme, le 12 mars 2011, a dû être reportée à une date ultérieure.

Cette remise a pu se faire le 4 juillet 2011, une fois les tensions sociales et économiques apaisées dans le pays. Cette remise du cahier de doléances s'est faite au Ministère de la Promotion de la Femme, en la présence d'une importante délégation de femmes du CARTPL et de l'équipe du projet AGLAE d'ASMADE. La remise du cahier s'est accompagnée d'une audience avec la Ministre de la Promotion de la Femme qui a tenu à écouter les doléances de la présidente du CARTPL, ainsi que les propositions et besoins en soutien de la part du Ministère.

Une fois le déroulement de ces journées relaté, il est intéressant d'analyser les apports des « journées spécifiques genre » en matière de genre pour les actrices du CARTPL et plus généralement pour les actrices du secteur de l'alimentation de rue.

B) Les apports des journées spécifiques genre

Malgré le report de la remise du cahier de doléances, les résultats attendus ont été atteints et des retombées très positives ont d'ores et déjà pu être constatées pour le secteur de l'alimentation de rue en général, et plus particulièrement pour les acteurs et les actrices membres du CARTPL.

a) Une nette amélioration de la motivation de l'organisation et de la cohésion des acteurs et actrices de l'alimentation de rue

Ces journées de plaidoyer ont apporté beaucoup aux acteurs et actrices du secteur de l'alimentation de rue. En effet, le fait de se sentir soutenus, non seulement par ASMADE et ses partenaires, mais également par les autorités politiques nationales a contribué à augmenter leur confiance en eux et en la possibilité du développement de leurs activités et de leur secteur.

On peut ici citer Nana Colette, formatrice, « *j'y ai appris que le Ministère de la Promotion de la Femme va aussi se battre pour nous aider. Maintenant nous savons que nous devons valoriser nos activités* ».

« *Cela nous a permis de montrer notre métier et de nous faire connaître par les autorités. Maintenant nous savons que nous pouvons obtenir de l'aide* » a déclaré Agnès Rouamba, formatrice.

Les activités de communication mises en œuvre en amont pour annoncer la tenue des journées des 11 et 12 mars 2011, telles que les spots publicitaires et les communiqués faits sur les chaînes de radio en langue mooré et en français ont permis de toucher un large public parmi la population de Ouagadougou et environnante. La conférence de presse organisée par ASMADE en collaboration avec ses partenaires

(ASTER-International, Ministère de la Promotion de la Femme, Equilibre et population, le Centre Recherche scientifique en Biologie Alimentaire et Nutritionnel de l'Université de Ouagadougou) pour informer la presse burkinabé des objectifs et de la programmation de ces deux journées des 11 et 12 mars a consolidé la visibilité et la promotion du secteur.

De plus, le fait de tenir des activités comme la rue marchande a permis de mieux faire connaître au public les différents produits transformés ou cuisinés par les hommes et les femmes des associations accompagnées par ASMADE. Le public a ainsi pu se rendre compte de l'étendue de la gamme d'aliments produits et vendus et de la nature de leur qualité.

Les journées spécifiques genre ont permis de faire connaître le projet AGLAE aux Ministères de la Promotion de la Femme et de l'Agriculture, améliorant ainsi la visibilité des activités menées dans le secteur de l'alimentation de rue.

On le voit bien ces journées ont permis d'attirer l'attention du public et des autorités sur les acteurs et actrices de l'alimentation de rue. Cette reconnaissance de leurs activités est essentielle pour la motivation et le développement des activités des acteurs et actrices.

De plus, la dynamique dégagée au cours des diverses activités préparatoires a permis de renforcer la cohésion des hommes et des femmes du CARTPL autour d'objectifs communs pour le développement de leur secteur d'activité, ainsi que de conforter les liens entre les membres du CARTPL et ASMADE.

Cette cohésion des acteurs et actrices est très importante pour le secteur mais également d'un point de vue du genre. En effet, le fait que les actrices soient responsabilisées autant que les acteurs et qu'elles puissent obtenir des résultats importants pour le secteur témoigne de leur importance et du rôle primordial qu'elles peuvent jouer. C'est à travers cette prise de conscience des acteurs et de leur entourage que des retombées positives peuvent être observées quant à la façon dont elles sont considérées et aux responsabilités et décisions qu'elles prennent.

b) Le renforcement du pouvoir de prise de décisions des femmes à travers l'amélioration de leur estime de soi et de leurs responsabilités

L'organisation en amont de cet événement a beaucoup servi à renforcer les capacités organisationnelles et de leadership des femmes membres du CARTPL qui s'y sont investies.

Juliette Compaoré, secrétaire exécutive d'ASMADE, a d'ailleurs dit : « les démarches que les femmes ont eu à faire pour exposer leurs problèmes, demander les audiences... ont été très formatives pour elles ; elles sont davantage responsabilisées.

Beaucoup d'entre elles ont développé leurs compétences de leadership et ont pu appliquer les formations qu'elles avaient reçu en la matière ».

Caroline Wubda, chef de projet, a ajouté : « *Les demandes de parrainage qu'elles ont effectué auprès des ministères de la promotion de la femme et de l'agriculture leur ont donné de l'expérience et de l'assurance* ».

L'application des formations en leadership et prise de décisions aux activités de préparation et de la tenue des « journées spécifiques genre » a eu un effet très positif sur les compétences des femmes en la matière. En effet, les femmes ont pu mettre en pratique les conseils qu'on leur avait prodigués au cours des formations et elles ont pu en constater les résultats. Le fait de réussir à organiser un tel événement participe à leur donner davantage de confiance en elles et en leurs capacités. Cela joue sur leur *empowerment*.

De plus, le fait de participer pleinement à la rédaction du cahier de doléances destiné aux autorités nationales a beaucoup aidé les femmes du secteur à formuler leurs requêtes de manière concertée. Elles sont responsabilisées au maximum sur les enjeux et les besoins de leur secteur d'activité. A travers cela, beaucoup d'entre elles deviennent des leaders et prennent de l'assurance, ce qui favorise leur autonomisation. Il est évident que les rapports homme-femme dans les couples changent pour ces actrices. Certaines d'entre elles sont encouragées par leurs époux et évoluent très rapidement, même si d'autres sont freinées ou mal jugées par leurs familles et leurs conjoints qui acceptent mal leur perte d'autorité.

C'est là que les formations en genre, quand les femmes savent les appliquer au sein de leur foyer, permettent le dialogue et les échanges entre les époux pour que les relations évoluent vers une plus grande égalité homme-femme, sans qu'aucun ne se sente lésé par ce changement.

C'est d'ailleurs ce que Juliette Compaoré, secrétaire exécutive d'ASMADE, déclarait : « *Les journées spécifiques genre nous ont amené à dépasser le seul volet économique du projet. C'est à ce moment là que le projet a pu prendre encore plus de sens, en illustrant l'importance du genre comme levier pour le développement du secteur de l'alimentation de rue* ».

Il y a eu une réel « déclic » chez les femmes bénéficiant du projet grâce à ces actions de plaidoyer.

Ce « déclic » a été remarqué par toutes les personnes investies dans le suivi du projet, mais cela a pris un tournant important avec l'organisation de ces deux journées de plaidoyer. Ainsi Emilienne Zoungrana, animatrice d'ASMADE, a témoigné : « *C'est lors des journées spécifiques genre que j'ai pu me rendre vraiment compte qu'elles avaient beaucoup appris grâce au projet et qu'elles réinvestissaient leurs compétences. Elles sont davantage disponibles et motivées. Elles prennent plus la parole en public...* ».

Ainsi, on peut dire, en quelque sorte, que l'organisation de cet événement de plaidoyer national a permis de révéler les changements qui s'étaient opérés chez beaucoup d'actrices bénéficiant du projet.

Signe que l'approche genre a fait ses preuves et commence à avoir des effets positifs dans la vie de ces actrices.

Le fait que l'approche genre soit couplée à un renforcement des capacités et à un plaidoyer pour le soutien des acteurs et actrices permet d'être plus facilement et sans réticences assimilé par les actrices et acteurs. Les notions de genre peuvent être réinvesties dans les activités quotidiennes des actrices pour le développement de leurs activités et leur soutien à la vie de leur famille.

CONCLUSION

Le concept de genre, relativement nouveau, demande du temps et du tact aux organisations de développement et aux équipes travaillant dans ce domaine avec les publics cibles pour un réel changement des comportements. Les changements attendus en termes de réduction des disparités de genre doivent être vus comme des processus demandant du temps pour produire les effets espérés. En effet, la mauvaise compréhension du concept de genre qui persiste souvent chez les acteurs et actrices (et pas seulement chez les hommes), ainsi que chez certaines autorités politiques ne facilite pas le changement des mentalités et des attitudes vers davantage d'égalité et d'équité sociale.

Cependant, on peut dire que les acquis des formations reçues, des ateliers de sensibilisation sur le genre ainsi que du processus de plaidoyer du projet AGLAE jouent un grand rôle dans l'évolution des perceptions des acteurs et actrices ciblés, ainsi que de leur entourage. Les actions du projet qui visent et amènent progressivement une prise de conscience des femmes, puis des hommes, de l'importance de leur rôle et de leurs responsabilités au-delà de la sphère privée, apportent nécessairement des changements de perception de genre.

Pour les femmes surtout, la prise de conscience vient du fait qu'à partir du moment où elles acquièrent un minimum d'autonomie, surtout financière, et qu'elles peuvent contribuer aux charges du foyer, le regard de l'homme change, apportant souvent un changement progressif dans le partage du pouvoir et de la prise de décisions.

Cependant, le changement du regard de l'homme n'est pas toujours valorisant car malgré les avantages apportés par la femme, la persistance de la volonté de domination de l'homme sur la femme reste présente, et ce d'autant plus que cette domination est traditionnelle et culturelle (comme c'est le cas chez les Mossis). Il s'agit alors de passer au stade de négociation et de stratégie, afin que chacun puisse faire entendre son point de vue et trouver un terrain favorable à l'épanouissement personnel. C'est là tout l'enjeu du genre dans le projet AGLAE : faire comprendre aux femmes comme aux hommes que le genre vise un mieux-être pour chacun et non la rébellion des femmes contre leurs époux ou la domination des femmes sur les hommes. Le but est de favoriser les échanges et le dialogue entre les conjoints pour qu'ils s'écoutent et partagent leurs opinions et leurs décisions.

Souvent, les hommes reconnaissent et valorisent les acquis de leurs femmes au plan familial, professionnel et communautaire, lorsqu'ils peuvent tirer un avantage de la nouvelle situation de leur femme et que leur position sociale les rend plus respectables aux yeux de la société. Il est important de comprendre et de reconnaître ce mécanisme pour pouvoir conseiller aux femmes de toujours aller vers le dialogue et le partage au sein du couple, afin que les avantages apportés par la femme soient perçus comme un atout pour la famille et le couple avant toute chose.

On le voit bien, le chemin vers plus d'égalité de genre est long et complexe, mais il est tout à fait possible de démarrer ce processus. Le projet AGLAE, dans son utilisation du genre pour soutenir les activités génératrices de revenus des actrices et acteurs du secteur informel de l'alimentation de rue en témoigne.

Le fait d'aider le public-cible à s'organiser et à se professionnaliser pour augmenter leurs revenus et donc leurs conditions de vie est le point de départ indispensable pour pouvoir convaincre de l'utilité des projets et de l'importance du rôle de chacun, homme ou femme, pour subvenir aux besoins de la famille. En accompagnant le renforcement des capacités de ces personnes avec des actions de plaidoyer qui impliquent les acteurs et actrices eux-mêmes et les responsabilisent, le projet favorise la prise en compte de l'implication des femmes dans tous les niveaux et dans le développement de leurs activités, du secteur de l'alimentation de rue tout entier et l'augmentation des revenus de la famille.

C'est grâce à ces activités que les sensibilisation et ateliers sur le genre peuvent porter leurs fruits auprès des acteurs et actrices et de leurs familles. Une fois que les actrices parviennent à prouver leur importance pour la vie de leur foyer, elles peuvent prétendre à plus de pouvoir ou de responsabilité au sein du ménage. Toutefois, comme on l'a dit plus haut, il convient de veiller à ce que l'autonomisation des femmes et leur *empowerment* ne se fassent pas au détriment de la bonne entente au sein du couple. L'approche genre prône le dialogue et l'échange pour une évolution des mentalités et des comportements vers l'égalité des genres.

Pour ce faire, il convient d'impliquer davantage les hommes au projet, afin que ceux-ci s'investissent et ne se sentent pas mis à l'écart. C'est d'ailleurs ce que l'équipe de projet AGLAE préconise pour la suite du projet et sa continuité : « *Il faut veiller à intégrer davantage les hommes aux formations et aux ateliers sur le genre*⁴⁰ ».

Ainsi, on peut dire que le projet AGLAE, en œuvrant pour le développement des activités génératrices de revenus d'acteurs et d'actrices restaurateurs/trices et transformateurs/trices de produits agroalimentaires tout en développant une approche genre, détient une stratégie efficace pour le changement progressif des mentalités et comportements vers l'égalité de genre.

Si ce changement est tout un processus qui est loin encore d'être parfaitement abouti, les témoignages des actrices et des acteurs recueillis lors de mes entretiens illustrent tout de même une conscientisation et une disposition des personnes ciblés par le projet à évoluer vers l'égalité de genre.

⁴⁰ Caroline Wubda, chef de projet AGLAE à ASMADE, dans un entretien réalisé en juin 2011.

Sources et bibliographie

Sites internet

- www.un.org
- Cahiers du genre et du développement
- www.coordinationsud.org
- www.genreenaction.com
- www.unifem.org
- www.undp.org
- www.fao.org
- www.unesco.org
- www.unfpa.org
- www.aster-international.org
- www.ongasmade.org
- <http://www2.univ-paris8.fr/RING/>

Rapports et articles

Rapports généraux : femmes et développement

BISSILIAT Jeanne, Christine Verschuur sous la dir., *Genre et économie : un premier éclairage*, Cahiers genre et développement, n ° 2, L'Harmattan, 2001.

Microfinance et genre : des nouvelles contributions pour une vieille question, ADA Dialogue, n°37 mai 2007, 178p.

ONU, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT, *Rapport mondial sur le développement humain 2003, Les objectifs du millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté*, Economica, Paris, 2004, 376 p.

JUTTING Johannes, MORRISON Christian, *Renforcer le rôle économique des femmes dans les pays en développement : pour le changement des institutions sociales*, Centre de développement de l'OCDE, Cahier de politique économique n°27, 2005, 31 p.

Egalité des genres et mise en œuvre pour le développement

BISILLIAT Jeanne, VERSCHUUR Christine (dir.), *Le genre, un outil nécessaire : introduction à une problématique*, Cahiers Genre et Développement n°1, Paris, l'Harmattan, 2000, 264p.

HENRY P-E, *L'éducation à l'égalité hommes-femmes : quelques enseignements en matière de participation des femmes à la gestion communale au Burkina Faso*, Ouagadougou, 27pp., in Revue Alizés, janvier 2011, Actes du colloque international Genre et gouvernance, Maurice, novembre 2009, 385p.

MBOW Penda. 1999. "Hommes et femmes entre sphère publique et privée", in Bulletin du CODESRIA 1 & 2, Dakar, 72-75 p.

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DU BURKINA FASO, *Document de la politique nationale genre du Burkina Faso*, Ouagadougou, 2009, 56p.

ONU, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT, *Guide pour l'institutionnalisation de l'approche genre*, 92 p.

OUOBA R., TANI M., TOURE Z., *Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso*, Ouagadougou, 2003, 105p.

SANOUDI S., *Les pesanteurs socioculturelles, obstacles à l'engagement politique des femmes au Burkina Faso*, in Revue Alizés, janvier 2011, Actes du colloque international Genre et gouvernance, Maurice, novembre 2009, 385p.

SEMBLAT Marie-Lise, *Nord-Sud, Egalité et réciprocité entre ONG, Economie et humanisme*, numéro 378, octobre 2006.

SOW Fatou. 1993. « Dépendance et Développement : le statut de la femme en Afrique moderne. In notes africaines, juillet n°139.

VERSCHUUR Christine et REYSOO Fenneke, sous la dir., *Genre pouvoir et justice sociale*, Cahiers genre et développement, n ° 4, 2003, L'Harmattan.

VERSCHUUR Christine et REYSOO Fenneke, sous la dir., *Genre, mondialisation et pauvreté*, Cahiers genre et développement, n ° 3, 2002, L'Harmattan, 255 p.

- **Bibliographie**

Ouvrages généraux

PIRES A., *Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*, Chicoutimi, Québec, Collection Les Classiques des Sciences Sociales, 1997, 88p.

➤ **Rapports hommes-femmes et inégalités**

FERAND Michèle, *Féminin Masculin*, La Découverte, Repères, Paris, 2004, 123 p

GUERIN Isabelle, *Femmes et économie solidaire*, La Découverte, Paris, 2003.

HERITIER Françoise, *Masculin/féminin, la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, 332p.

HERITIER Françoise, *Masculin/féminin II, Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002, 443p.

➤ **Genre et développement en général**

BISILLIAT Jeanne, VERSCHUUR Christine (dir.), *Le genre, un outil nécessaire. Introduction à une problématique*, Paris, L'Harmattan, 2000, 263p.

BISILLIAT Jeanne (dir.), *Relations de genre et développement : Femmes et sociétés*, Paris, ORSTOM Editions, (Institut français de recherche scientifique pour le développement, la coopération), 1992, 326 p.

BOSERUP E., *La femme face au développement économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 315p.

CORREZE A., *Les femmes et les projets de développement*, Paris : Caisse Centrale de Développement Economique, 1990, 42 p.

CRDTM (Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale), *Genre et développement*, Actes du colloque régional du 30 et 31 mars 2007 à Lille, Paris, L'Harmattan, 2008, 268 p.

DAMAMME Aurélie, *Genre et développement : quels enjeux pour la formation ?*, colloque international de Bordeaux, 2 au 4 février 2006, 15p.

JACQUET Isabelle, *Développement au masculin/féminin ; Le genre, outil d'un nouveau concept*, L'Harmattan, Paris, 1995.

HUYER Sophia, *Engendering the Knowledge Society: Measuring Women's Participation*, Montreal, ORBICOM: NRC Press, 2007, 97 p.

KABEER Naïla, *Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du millénaire pour le développement : manuel à l'intention des instances de décision et d'intervention*, Paris, L'Harmattan, 2005, 306 p.

KRAFT Antje, *Gender Mainstreaming as a Strategy for Development Effectiveness through the Promotion of Gender Equality and the Empowerment of Women*, Grenoble, IEP (mémoire de master de recherche), 2007, 109f.

OIF (Organisation internationale de la francophonie), *Egalité des sexes et développement, concepts et terminologie*, Agence intergouvernementale de la francophonie, 2002.

NUSSBAUM Martha Craven, *Femmes et développement humain, l'approche des capacités*, Paris, Des Femmes, 2008, 444p.

SARR Fatou, *Femmes et développements durables et solidaires : savoirs, sciences, entrepreneuriat*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2006, 333p.

SEMBLAT Marie-Lise, *Le genre, un féminisme politiquement correct ou un outil de transformation sociale*, in *Genre et développement*, L'Harmattan, 2008, 268p.

Ouvrages spécifiques

➤ Genre et développement en Afrique subsaharienne

BUVINIC M., LYCETTE M., MCGEE P., *Women and poverty in the third world*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1983, 329p

LOCOCH Thérèse, *Genre et sociétés en Afrique*, INED, Paris, 2007

M.IMAN Ayesha, MAMA Amina, SOW Fatou, *Sexe, Genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, CODESRIA-Karthala, Dakar-Paris, 2004.

ORTIZ Aurélia, *Genre, population et développement en Afrique occidentale francophone : la place et le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté*, Saint-Martin d'Hères, IEP (mémoire de 3^e année), 2002, 328f.

➤ **Genre et entrepreneuriat en Afrique subsaharienne**

ATOL, *Les femmes entrepreneurs et les ONG d'appui en Afrique subsaharienne. Un éloge de la diversité et de la complexité, Rapport final : recherche-action sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharienne*, Caubergs, Lisette, Leuven ,1997, 125p.

BLOY E. et DUPUY C., *Adaptation des règles de gestion aux contraintes du financement informel : réflexion dans le cadre du contexte africain*, in HENAULT G. et M'RABET R., (sd), *L'entrepreneuriat en Afrique francophone : culture, financement et développement*, Paris, AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext, 1990, 328p., pp 65-70.

Hernandez E-M, *La gestion particulière des entreprises du secteur informel, le cas africain*, in Direction et gestion de l'entreprise, vol 48, n° 142-143, 1993, pp. 49-64

RYKMANS Hélène, *Les associations féminines en Afrique. Face aux changements, les femmes du Sud*, L'Harmattan, Paris, 1997.

SARR Fatou, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoir*, L'Harmattan, Paris, 1998.

➤ **Genre et développement au Burkina Faso**

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, *Politique Nationale Genre du Burkina Faso*, Ouagadougou, 2009, 56p.

OUOBA R., TANI M., TOURE Z., *Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso*, Ouagadougou, 2003, 105p.

TALL K, TANGARA M., *Associations féminines et entreprises privées dans la filière de gestion des déchets à Ouagadougou : un empowerment laborieux*, in VERSCHUUR C. (dir.), *Genre, mouvements urbains et environnement*, Genève, Cahiers Genre et Développement, IUED-EFI, L'Harmattan, 2007, 403p.

ANNEXES